



FOYER ET GARDERIE SAINTE FAMILLE A RENENS CONCOURS OUVERT DE PROJETS D'ARCHITECTURE

RAPPORT DU JURY

Renens, le 19 mars 2020



1. EXTRAIT DU PROGRAMME	4
1.1 Contexte	4
1.2 Situation actuelle	4
1.3 Programme et objectifs	4
1.4 Maître d'ouvrage et organisateur	5
1.5 Bases réglementaires	5
1.6 Composition du jury	5
1.7 Critères d'appréciation	6
2. EXAMEN PREALABLE	6
2.1 Inscriptions, délais, dossiers rendus	6
2.2 Devises des projets rendus	6
2.3 Examen des dossiers	7
2.4 Délais d'envoi	7
2.5 Respect de l'anonymat	7
2.6 Conformité des documents	7
2.7 Dispositions légales	7
2.8 Respect du programme	7
3. JUGEMENT	7
3.1 Prise de connaissance des projets, admission au jugement	7
3.2 Analyse du site et de la problématique	8
3.3 Démarche	9
3.4 Premier tour d'élimination	9
3.5 Deuxième tour d'élimination	9
3.6 Troisième tour d'élimination	10
3.7 Tour de repêchage	10
3.8 Projets pressentis pour l'attribution des prix	10
3.9 Classement	10
3.10 Recommandations du jury	11
5. APPROBATION	12
6. LEVEE DE L'ANONYMAT	13
7. CRITIQUES ET PRESENTATION DES PROJETS CLASSES	14
8. PROJETS NON-CLASSES	46

1. EXTRAIT DU PROGRAMME

1.1 Contexte

L'Association Sainte Famille a été créée en 1916 par le curé de la paroisse de Renens, Francesco Brero. Le but de cette association était d'accueillir des enfants orphelins ainsi que des enfants de familles italiennes émigrées en Suisse pour leur scolarisation. L'activité était essentiellement gérée par les Sœurs de la congrégation de Sainte-Anne de Turin. Suite à une transformation progressive de sa mission, l'Association gère aujourd'hui un internat socio-éducatif ainsi qu'une garderie. Depuis 2010, les Sœurs de la congrégation ont quitté leur activité à l'internat. Elles restent actives et présentes à la garderie.

Le Foyer accueille des garçons et des filles âgés de 6 à 16 ans, tous issus de milieux familiaux qui rencontrent d'importantes difficultés sociales, psychologiques et affectives. La mission du foyer Sainte Famille répond aux besoins de la politique socio-éducative en matière de protection des mineurs pilotée par le Service de Protection de la Jeunesse du Canton de Vaud (SPJ). Le foyer est également reconnu et subventionné par l'Office fédéral de la justice (OFJ).

La Garderie prend en charge 51 enfants âgés de 18 mois à 6 ans. Elle est subventionnée par la Ville de Renens et la Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE).

L'institution est implantée au centre de la ville de Renens, à proximité des transports publics, des commerces et des écoles, dans un quartier en pleine mutation.

1.2 Situation actuelle

Le bâtiment existant abrite le foyer, la garderie et le logement de la Communauté des Sœurs. Datant de 1913, la structure d'origine a été agrandie à deux reprises: en 1968 et en 1975. Aujourd'hui, elle ne répond plus aux normes de sécurité et d'accueil. Les programmes au sein du bâtiment ne sont pas suffisamment délimités entre eux et des locaux de rencontre et de rassemblement font défaut. Une étude préliminaire a conclu qu'une transformation du bâtiment représenterait un investissement important qui ne garantit pas pour autant une adaptation satisfaisante des locaux aux activités pédagogiques et à leur évolution. S'y ajoutent la vétusté des installations techniques ainsi que des malfaçons constructives de l'extension de 1970, révélées par une expertise. Au vu de ce qui précède, la décision a été prise de démolir l'ensemble des bâtiments présents sur le site.

1.3 Programme et objectifs

Le programme du Foyer comporte deux unités de vie accueillant en tout 16 enfants et adolescents entre 6 et 16 ans, avec leurs espaces privatifs et partagés.

Les espaces de la Garderie accueillent 56 enfants de 4 mois à 6 ans, répartis en trois catégories: trotteurs et bébés (1 groupe), moyens (2 groupes) et écoliers (2 groupes). En rapport avec la Garderie, mais avec un accès indépendant, sera intégré un appartement pour la communauté des Sœurs.

L'objectif du concours est de doter l'Association Sainte Famille de deux structures d'accueil qui satisfassent aux standards actuels en matière d'encadrement d'enfants et adolescents. Le projet souhaité est économiquement efficace, bien intégré au site et ménageant des espaces extérieurs de qualité.

1.4 Maître d'ouvrage et organisateur

Maître d'ouvrage:
Association Sainte Famille
Av. du 14 Avril 24
1020 Renens

Secrétariat et organisation technique:
Personeni Raffaele Architectes
Rue St. Pierre 3
1004 Lausanne

1.5 Bases réglementaires

Le présent concours est un concours de projets d'architecture à un degré, en procédure ouverte. Le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, édition 2009 fait foi (subsidièrement aux dispositions sur les marchés publics) dont le maître d'ouvrage, le jury et les concurrents reconnaissent le caractère obligatoire, ces derniers du seul fait qu'ils participent au concours.

La seule langue admise pour la procédure et pour l'exécution de l'ensemble des prestations est le français.

1.6 Composition du jury

Président	Carlo Panico	Président du comité de l'Association Sainte Famille
Vice-président	Olivier Galletti	Arch. EPFL FAS, Galletti & Matter, Lausanne
Membres professionnels :	Karin Gallati Baldy Catherine Gay Menzel Franck Petitpierre Martin Hofstetter	Arch. EPFZ SIA, GallatiBaldy architecte, Lausanne Arch. EPFZ SIA FAS, GayMenzel, Monthey Arch. EPFL SIA FAS, MPH architectes, Lausanne Arch. EPFL SIA, Urbaniste UNIL FSU Chef du service de l'urbanisme, Ville de Renens
Membres non-professionnels :	Claudia Matti Nicoletta Gramegna Georges-Henri Chevallaz	Directrice du Foyer Sainte Famille Directrice Garderie Chef du service de l'Enfance - Cohésion sociale Ville de Renens
Suppléants:	Lorraine Beaudoin Christian Deblock	Arch. EPFL, Joud Vergely Beaudoin, Lausanne Comité de l'Association Sainte Famille
Spécialistes-conseils :	Philippe Roncière Odette Mansoni Clément de Garrini	Service de protection de la jeunesse (SPJ), Vaud Adjointe pédagogique Garderie Spécialiste prévention incendie, D.E.S. SA

1.7 Critères d'appréciation

Le jury a sélectionné les projets selon les critères d'appréciation ci-dessous, sans ordre de priorité :

- qualité urbanistique et architecturale, implantation et volumétrie
- qualité et fonctionnalité des espaces intérieurs et de la distribution
- rationalité, durabilité et économie générale du projet
- qualité des espaces extérieurs
- respect du cahier des charges, du programme des locaux et du règlement

2. EXAMEN PREALABLE

2.1 Inscriptions, délais, dossiers rendus

66 inscriptions ont été enregistrées par le bureau de notaires ACTA, rue Beau-Séjour 10, Lausanne. 47 projets y ont été remis en main propre ou postés dans les délais prescrits (le 27 janvier 2020, timbre postal faisant foi).

Les maquettes ont été réceptionnées par une personne neutre et indépendante du jury, le 17 février 2020, au Bâtiment administratif de la Pontaise, av. des Casernes 2, Lausanne.

2.2 Devises des projets rendus

n° 01	MOEBIUS	n° 24	UBUNTUTU
n° 02	HANSEL & GRETEL	n° 25	IL ETAIT UNE FOIS
n° 03	AVRIL	n° 26	TWINS
n° 04	E LA NAVE VA	n° 27	TOIT ET MOI
n° 05	TETRIS	n° 28	TILLEUL
n° 06	RIRI, FIFI ET LOULOU	n° 29	LINA ET OLIVIA
n° 07	PAS DE DEUX	n° 30	LOOP
n° 08	BOSQUET	n° 31	DEUX EN UN
n° 09	VERT COMME LE PISE	n° 32	MOEBIUS (2)
n° 10	LES CLOCHERS DE MARTINVILLE	n° 33	ENSEMBLE
n° 11	FAUNES	n° 34	DIALOGUE
n° 12	GALETS	n° 35	FAUX JUMENTS
n° 13	LES COPAINS D'ABORD	n° 36	QUATRE ESCALIERS ET UN GRAND JARDIN
n° 14	A L'ABORDAGE	n° 37	DORY ET NEMO
n° 15	DUPOND ET DUPONT	n° 38	LEGO !
n° 16	RUBIK'S CUBE	n° 39	KALABASETO
n° 17	UNE MAISON COMME LES AUTRES	n° 40	ANNE-MARIE
n° 18	YATZY	n° 41	A L'UNISSON
n° 19	ALLEGRA ET LE SCARABEE	n° 42	QUINTETTE
n° 20	ZAK ET LOLY	n° 43	FOI YEH
n° 21	ITUS	n° 44	BE-BOP & LULA
n° 22	MOSAÏQUE	n° 45	TI-PI
n° 23	DIS MAISON, DIS VILLE, DIS N'IMPORTE QUOI MAIS DIS LES GENS	n° 46	PETER ET WENDY
		n° 47	SIC ET SIMPLICITE

2.3 Examen des dossiers

Préalablement au jugement, les projets ont été examinés par le secrétariat du concours sous les angles suivants:

- conformité des délais et respect de l'anonymat
- conformité des documents reçus
- respect du périmètre et des limites
- conformité aux dispositions légales
- conformité au programme des locaux et aménagements extérieurs

Un dossier intitulé «rapport de l'examen préalable» a été transmis à chaque membre du jury.

Les résultats des calculs demandés (surfaces et volumes) ont été rapportés et mis en relation avec les valeurs moyennes des projets rendus.

2.4 Délais d'envoi

Tous les dossiers (plans) ont été postés dans les délais prescrits. Le projet MOEBIUS a été rendu deux fois (n° 01 et n° 32). Après avoir vérifié que les deux projets étaient effectivement identiques, le secrétariat du concours a supprimé l'entrée n° 32 de la liste.

Les maquettes sont toutes arrivées le 17.02.2020 au Bâtiment administratif de la Pontaise, sauf celle du projet n° 47. Les auteurs de ce projet n'ont pas livré de maquette.

2.5 Respect de l'anonymat

Tous les dossiers et toutes les maquettes ont été transmis à l'organisateur dans le strict respect de l'anonymat.

2.6 Conformité des documents

Dans l'ensemble, les auteurs des projets ont respecté les consignes, sauf trois projets qui n'ont pas fourni la surface de plancher et le volume bâti selon SIA 416 (n° 16, n° 37, n° 45).

2.7 Dispositions légales

La conformité des projets par rapport aux dispositions légales a été examinée selon les points suivants:

- distances aux limites et entre bâtiments
- gabarits
- surface bâtie (RPE Art. 29 bis)
- accessibilité PMR

2.8 Respect du programme

Dans l'ensemble, tous les concurrents ont respecté le programme des locaux à quelques détails près.

3. JUGEMENT

Le jury s'est réuni au complet, les 24 et 25 février ainsi que le 6 mars 2020, au Bâtiment administratif de la Pontaise, Av. des Casernes 2, 1018 Lausanne.

3.1 Prise de connaissance des projets, admission au jugement

Après distribution et présentation aux membres du jury du rapport d'examen préalable, ces derniers décident d'exclure du jugement le projet n° 47, qui n'a pas livré de maquette. Ils prennent ensuite connaissance de tous les autres projets et discutent de ceux qui ne répondent pas ou de manière non conforme aux dispositions réglementaires.

Plusieurs projets n'ont pas respecté la limite Lrou côté av. du 14 avril. Etant donné que cette dernière est très proche du périmètre d'implantation qui, lui, est respecté, le jury décide à l'unanimité d'admettre ces projets au jugement et à la répartition des prix, car ils n'en tirent pas un avantage prépondérant.

Après délibération, le jury décide à l'unanimité d'admettre au jugement mais d'exclure de la répartition des prix les projets suivants, qui ne pourront obtenir qu'une mention:

Nouvelle limite de parcelle pas tracée:

- n° 04 ET LA NAVE VA
- n° 11 FAUNES
- n° 34 DIALOGUE
- n° 37 DORY ET NEMO
- n° 40 ANNE-MARIE

Surface maximale constructible en zone d'ordre non contigu dépassée:

- n° 16 RUBIK'S CUBE

Distances réglementaires non respectées :

- n° 04 ET LA NAVE VA
- n° 06 RIRI, FIFI, LOULOU
- n° 10 LES CLOCHERS DE MARTINVILLE
- n° 11 FAUNES
- n° 20 ZAK ET LOLY
- n° 28 TILLEUL
- n° 36 QUATRE ESCALIERS ET UN GRAND JARDIN
- n° 37 DORY ET NEMO
- n° 40 ANNE-MARIE
- n° 43 FOI YEH
- n° 45 TI-PI

Profondeur maximale du bâtiment depuis l'alignement non respectée:

- n° 01 MOEBIUS
- n° 14 A L'ABORDAGE

3.2 Analyse du site et de la problématique

Après la prise de connaissance des projets, le jury a fait l'analyse suivante des caractéristiques du lieu et du programme des locaux :

Le site est marqué par la tension entre la structure bâtie et la géométrie de l'avenue du 14-Avril. Cette tension ainsi que la grande diversité volumétrique des bâtiments construit l'hétérogénéité du lieu.

La tension entre l'ouverture sur l'extérieur et la protection des enfants est constitutive de la thématique de la crèche et du foyer. Le projet devra montrer sa capacité à thématiser la question de l'accueil dans ce lieu complexe.

3.3 Démarche

Afin d'aboutir à un classement des projets, le jury procède par élimination successive des propositions. Cette élimination s'effectue en trois tours qui sont décrits ci-après.

3.4 Premier tour d'élimination

Lors du premier tour, le jury passe en revue l'ensemble des projets en les examinant à l'aide des critères retenus. Il met l'accent de son analyse sur l'insertion des projets dans le site, l'emplacement des principaux éléments du programme et les accès. Une attention particulière est portée aux volumétries proposées ainsi qu'aux rapports que ces dernières entretiennent entre-elles et avec leur environnement.

A travers cet examen, le jury relève que malgré d'autres qualités d'organisation ou de formulation architecturale, certaines propositions n'apportent pas de réponses suffisantes au regard des critères de jugement, s'écartant ainsi trop des objectifs visés.

A l'issue du premier tour, le jury décide ainsi à l'unanimité, de ne pas retenir les 20 projets suivants:

n° 01	MOEBIUS	n° 21	ITUS
n° 03	AVRIL	n° 23	DIS MAISON, DIS VILLE, DIS
n° 04	ET LA NAVE VA		N'IMPORTE QUOI, MAIS DIS
n° 08	BOSQUET		LES GENS
n° 09	VERT COMME PISE	n° 25	ÉTAIT UNE FOIS
n° 10	LES CLOCHERS DE MARTINVILLE	n° 27	TOIT ET MOI
n° 11	FAUNES	n° 36	QUATRE ESCALIERS ET
n° 12	GALETS		UN GRAND JARDIN
n° 13	LES COPAINS D'ABORD	n° 37	DORY ET NEMO
n° 16	RUBIK'S CUBE	n° 42	QUINTETTE
n° 17	UNE MAISON COMME UNE	n° 43	FOI YEH
	AUTRE	n° 45	TI-PI

3.5 Deuxième tour d'élimination

Lors du deuxième tour d'élimination, le jury reprend de manière plus approfondie les critères du premier tour. Des critères ayant trait à l'organisation intérieure, la distribution, la circulation, la qualité des espaces intérieurs et extérieurs sont particulièrement analysées. Les qualités intrinsèques des contributions sont mises en relief au travers de critères relatifs aux qualités architecturales, d'expression formelle en lien avec leur programme. Le jury examine en particulier le rapport entre les deux entités programmatiques principales tant au niveau fonctionnel que symbolique.

A l'issue du deuxième tour, le jury décide, à l'unanimité, de ne pas retenir les 14 projets suivants:

n° 02	HANSEL ET GRETEL	n° 28	TILLEUL
n° 14	A L'ABORDAGE	n° 29	LINA ET OLIVIA
n° 15	DUPOND ET DUPONT	n° 35	FAUX JUMEAUX
n° 18	YATZY	n° 38	LEGO !
n° 19	ALLEGRA ET LE SCARABEE	n° 40	ANNE-MARIE
n° 24	UBUNTUTU	n° 41	A L'UNISSON
n° 26	TWINS	n° 44	BE-BOP & LULA

3.6 Troisième tour d'élimination

Au dernier tour d'élimination, le jury examine plus en détail la cohérence globale de chaque projet, prenant en compte forme urbaine, fonctionnalité, qualité architecturale et rationalité. Il décide à l'unanimité d'éliminer les trois projets suivants:

n° 31 DEUX EN UN
n° 34 DIALOGUE
n° 39 KALABASETO

3.7 Tour de repêchage

Conformément aux dispositions du règlement SIA 142, art. 21.1, le jury procède à un tour de repêchage, passe en revue à nouveau tous les projets et décide de ne repêcher aucun projet.

3.8 Projets pressentis pour l'attribution des prix

Les huit projets suivants sont retenus pour le classement des projets et la répartition des prix et mentions:

n° 05	TETRIS	n° 22	MOSAÏQUE
n° 06	RIRI, FIFI ET LOULOU	n° 30	LOOP
n° 07	PAS DE DEUX	n° 33	ENSEMBLE
n° 20	ZAK ET LOLY	n° 46	PETER ET WENDY

La vérification des surfaces et du volume est établie par le secrétariat du concours.

Les fonctionnements respectifs du foyer et de la garderie, ainsi que la sécurité incendie, sont analysés par les spécialistes-conseils nommés dans le programme du concours.

En tenant compte de ces informations et en se basant sur les critères de jugements énoncés, le jury examine à nouveau en détail les projets retenus.

3.9 Classement

A l'issue du jugement, le jury décide à l'unanimité du classement et de l'attribution des prix et mention suivants:

1 ^{er} rang - 1 ^{er} prix	n° 46	PETER ET WENDY	35'000.- HT
2 ^e rang - 2 ^e prix	n° 30	LOOP	30'000.- HT
3 ^e rang - 3 ^e prix	n° 05	TETRIS	20'000.- HT
4 ^e rang - 4 ^e prix	n° 33	Ensemble	14'000.- HT
5 ^e rang - 5 ^e prix	n° 22	MOSAÏQUE	11'000.- HT
6 ^e rang - 1 ^{re} mention	n° 20	Zak & Loly	7'000.- HT
7 ^e rang - 6 ^e prix	n° 07	pas de deux	6'000.- HT
8 ^e rang - 2 ^e mention	n° 06	riri, fifi et loulou	5'000.- HT

3.10 Recommandations du jury

Le jury recommande à l'unanimité la poursuite des études en vu de la réalisation du projet n° 46 « Peter et Wendy ».

L'implantation, la volumétrie et le caractère de l'architecture du bâtiment correspondent bien à la mission d'accueil de l'institution. D'autre part, ce caractère simple et informel est en accord avec l'esprit de la ville de Renens. De manière à renforcer leur relation la position des entrées garderie et foyer devra être repositionnée.

Le jury a particulièrement apprécié la souplesse d'appropriation proposée par la typologie des deux entités. Cette flexibilité ainsi que les relations avec de larges espaces extérieurs à chaque niveau offre une grande liberté pour favoriser une réflexion sur l'organisation des différents usages.

5. APPROBATION

Le présent rapport a été approuvé par le jury le 6 mars 2020

Président :

Carlo Panico
Président du comité de
l'Association Sainte Famille



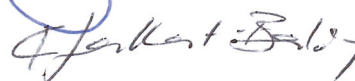
Vice-président :

Olivier Galletti
Arch. EPFL FAS

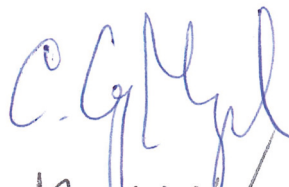


Membres professionnels :

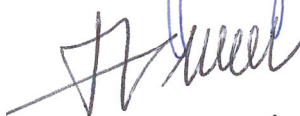
Karin Gallati Baldy
Arch. EPFZ SIA



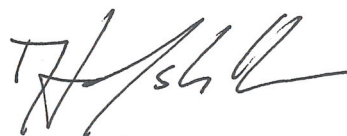
Catherine Gay Menzel
Arch. EPFZ SIA FAS



Franck Petitpierre
Arch. EPFL SIA FAS

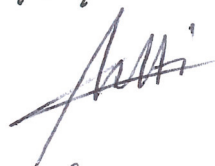


Martin Hofstetter
Arch. EPFL SIA, Urbaniste FSU



Membres non-professionnels :

Claudia Matti
Directrice du Foyer Sainte Famille



Nicoletta Gramegna
Directrice Garderie



Georges-Henri Chevallaz
Chef du service de l'Enfance -
Cohésion sociale, Ville de Renens



Suppléants:

Lorraine Beaudoin
Arch. EPFL



Christian Deblock
Membre comité de
l'Association Sainte Famille



6. LEVEE DE L'ANONYMAT

Après ouverture des enveloppes cachetées, le classement se présente comme suit:

1 ^{er} rang - 1 ^{er} prix	Projet n° 46 PETER ET WENDY Collectif: Jeanne Wellinger & Thomas Wegener Architectes ETH SIA, 1005 Lausanne urbistondo + martinez architectes, 1004 Lausanne
2 ^e rang - 2 ^e prix	Projet n° 30 LOOP LVPH architectes sàrl, 1700 Fribourg
3 ^e rang - 3 ^e prix	Projet n° 05 TETRIS architech sa, 1202 Genève
4 ^e rang - 4 ^e prix	Projet n° 33 Ensemble Giorgis Rodriguez Architectes Sàrl, 1207 Genève
5 ^e rang - 5 ^e prix	Projet n° 22 MOSAIQUE Atelier d'architecture JF Moullet, 1728 Rossens
6 ^e rang - 1 ^{re} mention	Projet n° 20 Zak & Loly TRIBU architecture SA, 1003 Lausanne
7 ^e rang - 6 ^e prix	Projet n° 07 pas de deux Collectif: LaBoqueria Taller d'Arquitectura Diego A. Carrión Lobo 1003 Lausanne
8 ^e rang - 2 ^e mention	Projet n° 06 riri, fifi et loulou eido architectes sàrl, 1400 Yverdon-les-Bains, Suisse

7. CRITIQUES ET PRESENTATION DES PROJETS CLASSES

Projet n° 46

PETER ET WENDY1^{er} rang - 1^e prix

Deux volumes simples et calmes dans leur implantation reprennent la géométrie du bâti comme celle en diagonale de l'avenue. Leur position précise crée une composition urbaine qui s'intègre naturellement dans le quartier et permet de dégager des espaces extérieurs distincts et généreux. Le jury apprécie le caractère informel et simple des bâtiments à l'image de ceux de Renens. Correspondant bien à la mission d'accueil et de lieu de vie, les grandes coursives sur les jardins modifient l'ambiance domestique pour évoquer discrètement l'institution, et une construction au service de la Ville. Le jury relève également la bonne adéquation entre le caractère du projet et l'identité de la fondation, tout en souhaitant une appartenance et une relation plus forte entre les deux entités, foyer et garderie. Ainsi, la position des entrées les éloigne l'une de l'autre.

Le projet est une excellente synthèse des attentes, parfois contradictoires, du cahier des charges sur l'identité d'une telle institution et de son expression architecturale. Le choix de la construction en bois, les larges coursives et leur rapport au jardin, le traitement égalitaire des deux entités, y contribuent fortement.

L'organisation du plan, identique pour les deux bâtiments, s'impose par sa qualité spatiale : les pièces « privées » forment une couronne protectrice autour d'un espace central « public », ouvert et flexible. Cette organisation apporte la fluidité qui fait défaut aux plans cloisonnés ou linéaires. Les espaces centraux sont en relation avec le parc par les coursives, créant des beaux espaces appropriables pour chaque usage de l'institution, foyer, garderie et appartement. Les lieux de vie commune du foyer sont très généreux, peut-être au détriment des chambres, très petites. La proposition de connecter les deux unités de vie est pertinente, mais leur répartition sur trois niveaux est en contradiction avec les conditions de sécurité du foyer. L'accueil de la garderie au rez-de-chaussée est très bien organisé et généreux. La modularité des plans entre tous les étages permet une belle évolution des espaces et des usages. L'appartement, par sa position au dernier niveau et son accès indépendant remplit sa mission actuelle sans prêter à une évolution future.

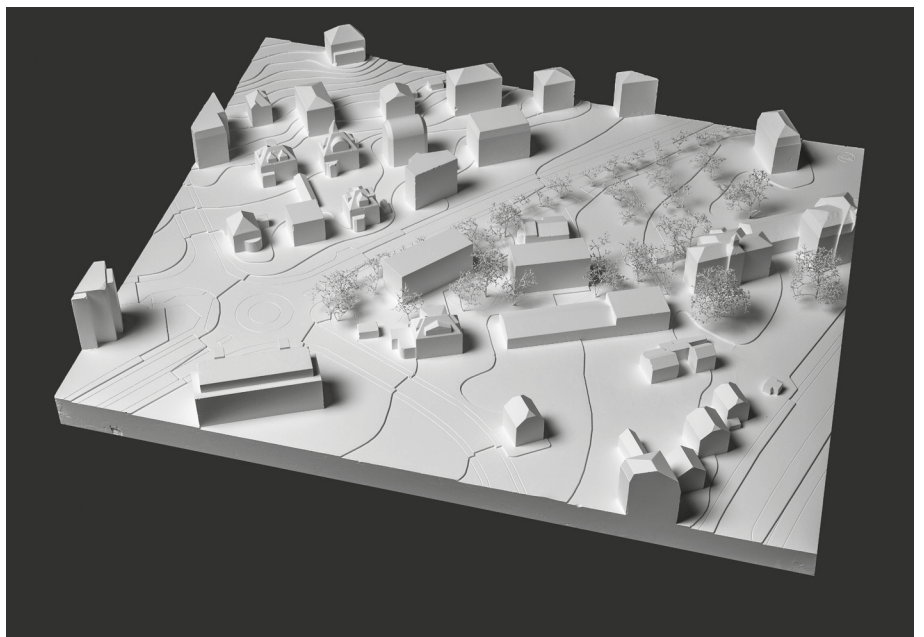
La construction est simple et rationnelle, elle présente un volume hors parking faible ; la surface de l'enveloppe est dans la moyenne. Le projet est clairement orienté sur les jardins. Les espaces extérieurs forment le prolongement naturel des bâtiments, chaque entité bénéficie de son propre jardin. Le sol perméable et la place offerte à la plantation d'arbres d'essence majeure contribueront à la qualité du climat et de la biodiversité du lieu.

Collectif :

Jeanne Wellinger & Thomas Wegener
Architectes ETH SIA, 1005 Lausanne
urbistondo + martinez architectes
1004 Lausanne

Collaborateurs :

Jeanne Wellinger
Thomas Wegener
David Martinez
Amaia Urbistondo



PETER ET WENDY



Plan de situation / +0.00 - +0.00 / 1:500



Elevation est FF sur rue / 1:500



Foyer et Garderie Sainte Famille

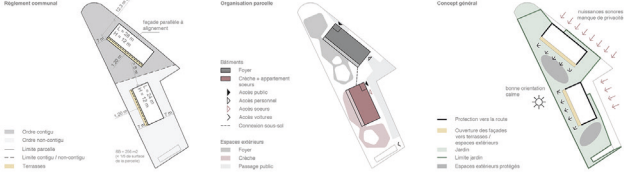
Situation Le Foyer Sainte Famille se trouve au cœur de la réhabilitation urbaine du centre de Rouen, sur le site entre deux axes d'entrée, dans le but de valoriser un centre ville existant et dynamique et de favoriser l'identité, la mixité et la qualité de l'environnement urbain. La réhabilitation du site du 14, avec l'arrivée du tram et la mise à disposition du site, a permis de créer une véritable opportunité pour les habitants de la ville du Nord.

C'est dans cette réflexion que le territoire et la destination de Rouen ont été pris en compte, ainsi que le contexte urbain, la place du Maire et de la Doune, et de l'axe d'entrée de la ville et la salle de spectacle qui se trouve sur le terrain.

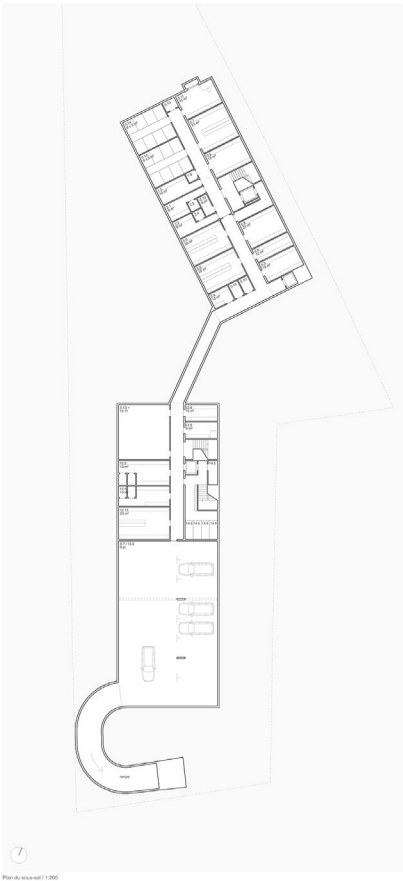
Enfin, le projet a été conçu en deux volumes indépendants, adaptés et comparés aux besoins et à l'usage des lieux. Le premier volume, qui abrite le foyer, est un bâtiment en forme de L, qui s'inscrit dans le tissu urbain, et le second volume, qui abrite la garderie, est un bâtiment en forme de T, qui s'inscrit dans le tissu urbain.

Le projet Le projet a été conçu en deux volumes indépendants, adaptés et comparés aux besoins et à l'usage des lieux. Le premier volume, qui abrite le foyer, est un bâtiment en forme de L, qui s'inscrit dans le tissu urbain, et le second volume, qui abrite la garderie, est un bâtiment en forme de T, qui s'inscrit dans le tissu urbain.

Le projet Le projet a été conçu en deux volumes indépendants, adaptés et comparés aux besoins et à l'usage des lieux. Le premier volume, qui abrite le foyer, est un bâtiment en forme de L, qui s'inscrit dans le tissu urbain, et le second volume, qui abrite la garderie, est un bâtiment en forme de T, qui s'inscrit dans le tissu urbain.

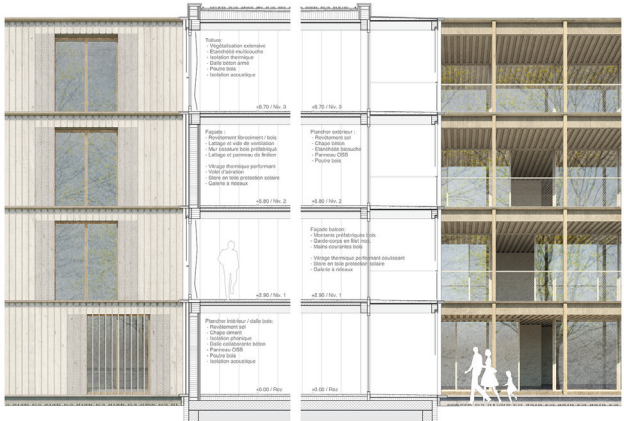


PETER ET WENDY



Plan de situation / 1:200

Foyer et Garderie Sainte Famille



Coupe AA du foyer / 1:200

Elevation sud SE du foyer / 1:200



Coupe CC de la crèche / 1:200

Elevation sud SE de la crèche / 1:200

Projet n° 30

LOOP2^e rang - 2^e prix

Le projet répartit le programme en deux bâtiments compacts libérant un espace jardin généreux orienté vers le sud et l'ouest, délimité par un mur reprenant la courbe des bâtiments. Les volumétries par leurs formes sont affirmées et bien positionnées. Le volume de la crèche paraît haut en regard du quartier. Le traitement du dernier étage laisse apparaître de manière subtile la structure en bois et renforce le caractère des bâtiments, facilement identifiable de l'institution. La position éloignée des entrées ne va pas dans le sens d'une identification et d'une appartenance commune. La volumétrie compacte a une incidence sur la générosité des plans.

Le rez-de-chaussée du foyer est bien organisé avec accueil et bureau attenant. La cuisine et l'espace de vie permettent des relations de qualité avec le jardin. Le plan des unités en « S » avec des espaces de vie différenciés est intéressant mais trop étriqué au niveau de ses circulations. La répartition des salles de bain ne permet pas un usage par groupe de chambre et implique de traverser les parties communes pour les atteindre.

La nature de l'escalier empêche la « fluidité » entre les étages et ne favorise pas la relation entre les deux unités, souhaitée en particulier durant les week-end et les vacances, pour un fonctionnement commun. L'administration au dernier étage avec une grande terrasse ne correspond pas aux intentions de l'institution. L'espace pour les éducateurs manque au sein des unités de vie.

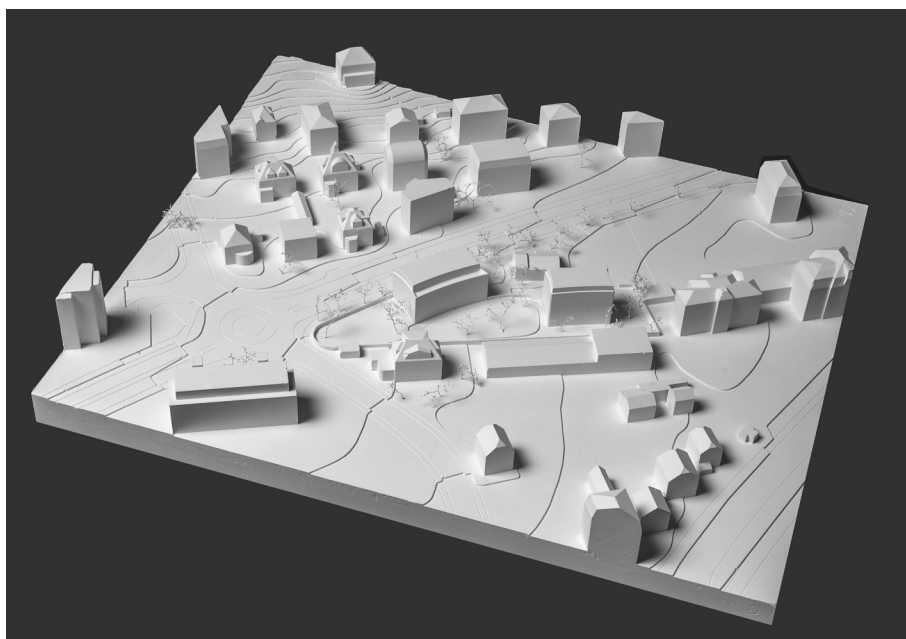
Le rez-de-chaussée de la garderie n'offre pas d'accueil au sens de l'institution. L'organisation des groupes est intelligemment faite sans espace de circulation et offre des orientations multiples, ceci malgré un vestiaire trop réduit. L'étage de l'appartement est bien pensé et mériterait des espaces sanitaires plus nombreux et généreux. Le projet fait état d'une bonne économie générale.

La tension entre l'apparence stricte des ouvertures et le choix des matériaux chaud produit un caractère de qualité, facilement identifiable pour l'institution. Le Jardin clos est bien appropriable avec des zones distinctes par programme et des espaces communs. Le contraste « extérieur – intérieur » est très marqué. Le parking végétalisé est apprécié.

LVPH architectes sàrl
1700 Fribourg

Collaborateurs :

Paul Humbert
Damaris Barblan
Mitko Illiev
Valerio Sartori
Kevin Salvi
Thibaut Judalet
Maxime Roux
Florian Cloux





LOOP

PARTI ARCHITECTURAL

Le projet réunit le programme dans 2 bâtiments très compacts afin d'offrir un jardin généreux orienté vers le sud et l'ouest. Les 2 volumes subdivisent le jardin en 3 portions avec des affectations spécifiques : le jardin du foyer, le jardin de la crèche, le stationnement. La forme légèrement incurvée des bâtiments permet une délimitation claire des jardins tout en intégrant l'égoutte situés en dehors du périmètre dans un « lit » végétal.

LE LOOP

Un parcours en « loop » épouse le périmètre du site en bordant les 3 jardins. Il permet la pratique du vélo et confère un caractère de parc aux aménagements extérieurs.

LES JARDINS

Les jardins de la crèche et du foyer sont des surfaces végétalisées généreuses avec différentes fonctions positionnées en périphéries (potagers, jeux) et une surface centrale de jeux engazonnés. La zone de stationnement est conçue comme un espace végétal planté d'arbres, qui permet de faire disparaître les véhicules sous les arbres et de créer un espace avec une véritable qualité lorsqu'il n'est pas occupé par les véhicules.

LE FOYER

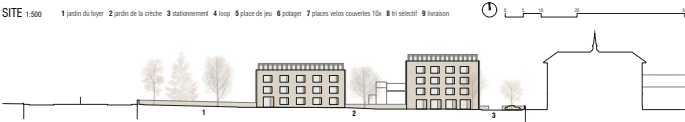
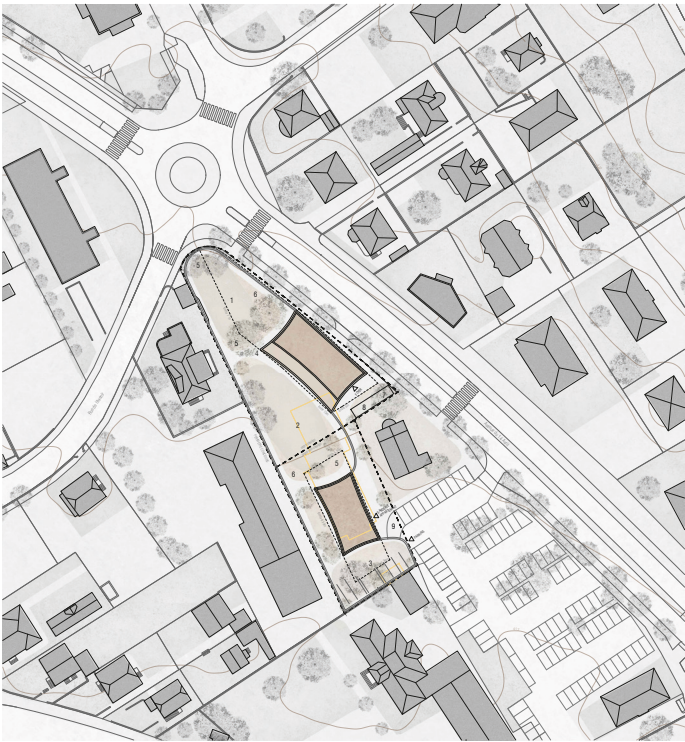
Situé en bordure de l'Avenue du 14 Avril, le bâtiment du foyer est composé de 3 étages similaires et d'un aileau profitant d'une terrasse généreuse. Le plan d'étage type est structuré par un espace communautaire en forme de « S » qui distribue toutes les pièces. C'est un grand espace traversant avec une zone de cuisine côté jardin et un coin séjour côté rue.

LA CRÈCHE

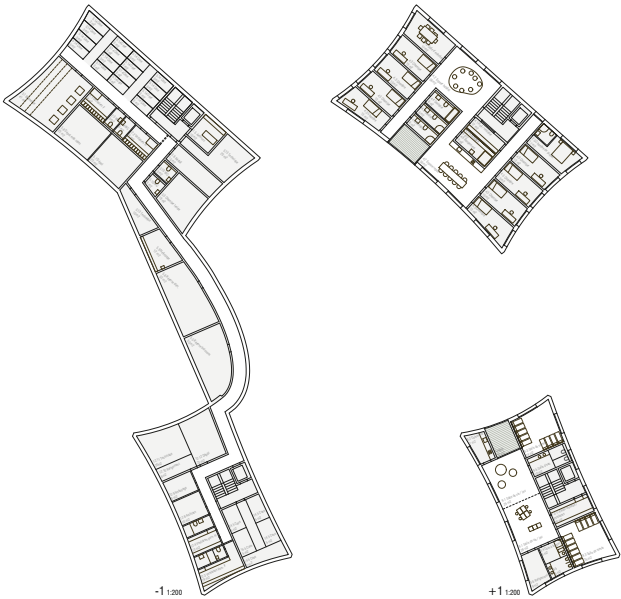
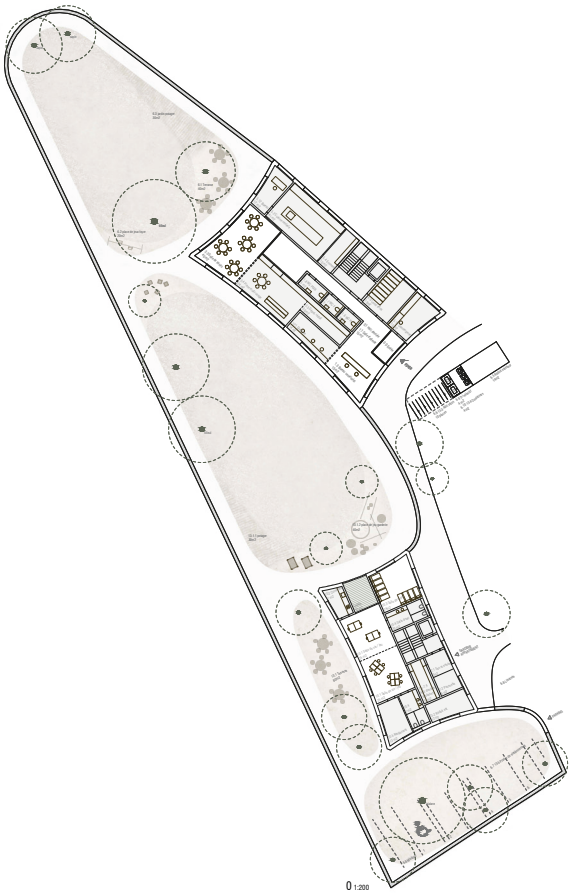
La crèche s'organise sur 5 niveaux dans un volume très compact. Les locaux de la garderie sont situés dans les espaces intérieurs alors que l'appartement occupe le dernier étage. Pour ne pas créer un 2^e escalier devant les conflits d'utilisation, la circulation verticale est conçue comme une cage d'escalier d'immeuble, avec une porte palière à chaque étage.

LA CONSTRUCTION

Les bâtiments sont constitués d'une structure bois à planchers mixtes avec murs extérieurs en briques. Le mur se prolonge sur le pourtour du jardin et devient le mur d'enceinte.



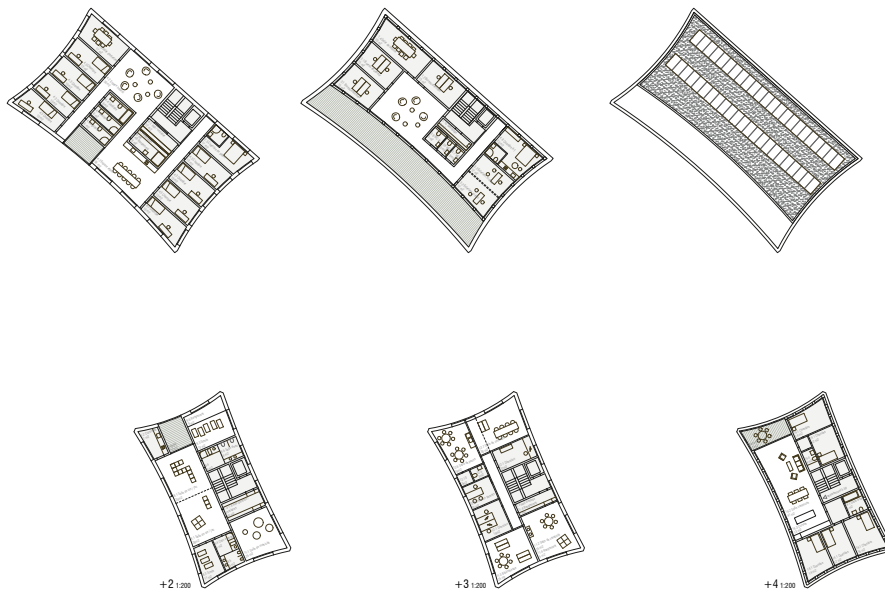
Concours « Foyer et Garderie Sainte Famille » - _ LOOP



Concours « Foyer et Garderie Sainte Famille » - _ LOOP



Concours « Foyer et Garderie Sainte Famille » _ LOOP



Concours « Foyer et Garderie Sainte Famille » _ LOOP

Projet n° 05

TETRIS

3^e rang - 3^e prix

Cette proposition conçoit l'institution en un volume compact, articulé en trois parties. Il s'insère au cœur du site de façon convaincante, avec une emprise au sol réduite. L'entrée principale se situe sur l'avenue du 14-Avril, et une entrée secondaire est prévue pour la garderie côté est. Le secrétariat d'une part et les bureaux de l'administration de l'autre sont habilement placés entre les deux, formant une zone d'accueil de qualité à l'intérieur.

L'espace extérieur forme au nord un jardin sur la pointe de la parcelle et libère au sud une grande surface de jeux bien définie. Les abords du bâtiment à l'est et à l'ouest paraissent cependant relativement restreints.

Les fonctions sont toutes regroupées dans ce bâtiment organisé de manière radiale. Grâce à sa forme rayonnante, Tetris est pourvu de pièces orientées sur plusieurs côtés, ce qui est apprécié par le jury.

Le foyer est organisé dans la partie est au 2^e et au 3^e étage. Chaque unité, avec une partie nuit et une partie jour clairement séparées, s'organise sur un étage. La possibilité est donnée de relier entre elles les deux unités. Une relation directe au jardin n'est cependant pas prévue. La cuisine, quant à elle, est placée au sous-sol, ce qui ne convient pas à son rôle central dans l'institution.

La garderie profite d'une situation idéale à l'ouest, avec un accès de plain-pied pour deux groupes. Le groupe des trotteurs et des bébés est situé au premier étage. La répartition des différentes affectations est jugée adéquate avec des espaces bien proportionnés et multi-orientés.

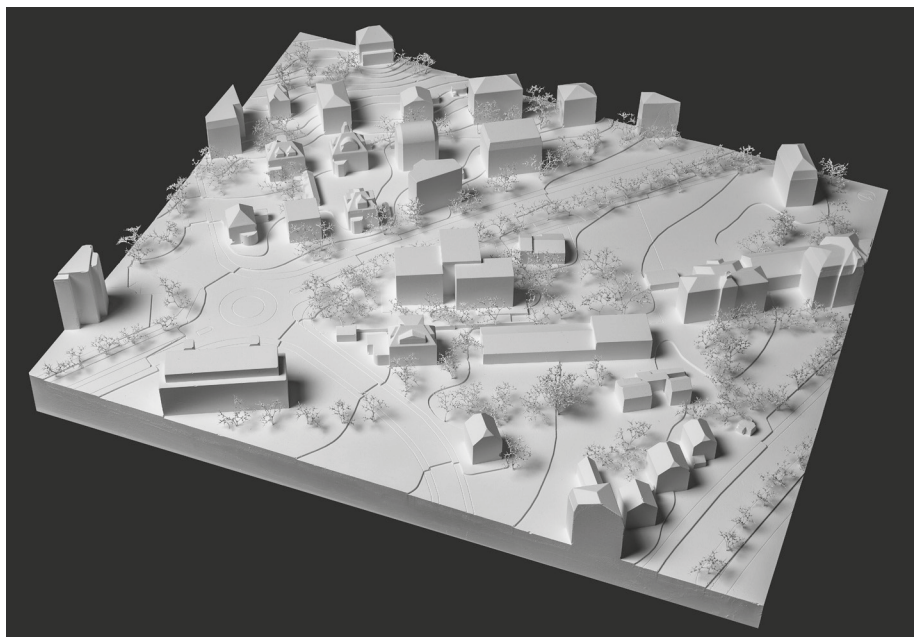
Cependant, malgré leur bonne distribution, la promiscuité des programmes rend l'exploitation difficile. La situation du logement au premier étage ne procure pas l'intimité requise pour les sœurs et l'accès séparé n'est pas garanti. Le manque de connexion du foyer avec le jardin est également regretté.

L'économie générale du projet est très bonne, de par sa compacité. La construction traditionnelle présente elle aussi un avantage économique. Les façades présentent un caractère jugé quelque peu imposant avec des cadres et embrasures en bois qui ne semblent pas réalisables.

Les espaces extérieurs proposés sont dessinés avec soin. Différents seuils, terrasses, aires de jeux et jardins offrent des qualités appréciées.

architech sa
1202 Genève

Collaborateurs :
Frank Herbert
Guillaume le Grelle
Christine George
Diego Osorio
Iker Gomez
Anna Fabregat



Foyer et Garderie Sainte Famille - TETRIS



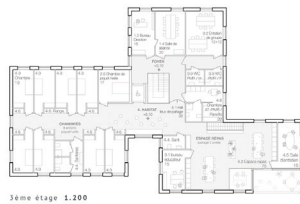
Foyer et Garderie Sainte Famille - TETRIS



Foyer et Garderie Sainte Famille - TETRIS



3e
1. administration et direction
3. encadrement, visites, communaut., loisirs
4. habitat



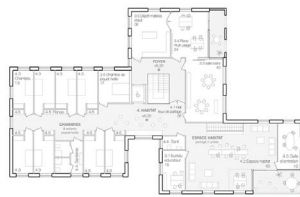
3ème étage 1.200

Légende Foyer

0. entrée
1. administration et direction
2. personnel
3. encadrement, visites, communaut., loisirs
4. habitat
5. économie domestique, stockage, technique



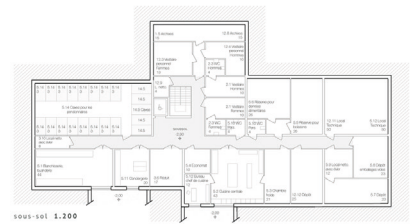
2e
3. encadrement, visites, communaut., loisirs
4. habitat



2ème étage 1.200



"Une multitude de l'espace s'ajoute dans le foyer"



sous-sol 1.200



Façade Nord Av. 14 Avril 1.200



Façade Est 1.200

Foyer et Garderie Sainte Famille - TETRIS



1e
9. trophées et bibes
11. salles communes
12. administration / encadrement
14. appartement des sœurs



1er étage 1.200



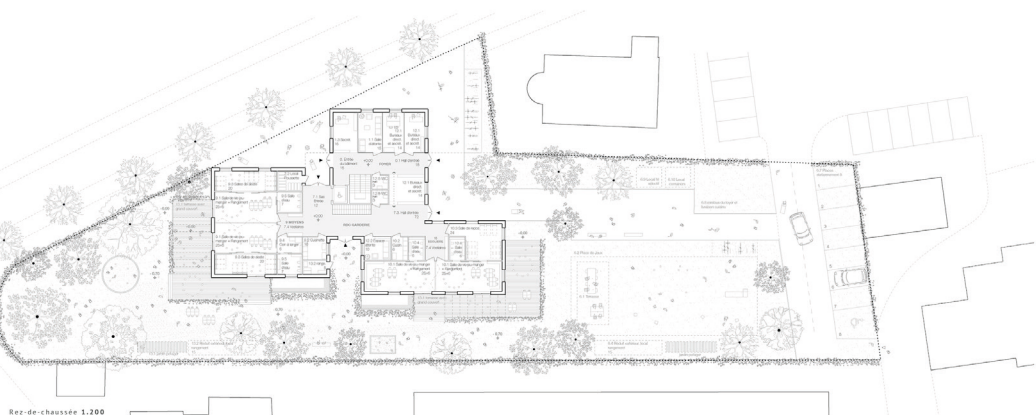
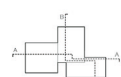
"Une multitude de l'espace de vie pour les trophées et bibes"

Légende Garderie

7. entrée / vestiaires
9. trophées et bibes
11. salles communes
12. administration / encadrement
14. appartement des sœurs



RdC
0. entrée
1. administration
7. entrée / vestiaires
9. trophées
11. salles communes
12. administration / encadrement



Rez-de-chaussée 1.200



Coupe A 1.200



Coupe B 1.200

Projet n° 33

Ensemble4^e rang - 4^e prix

Le projet sépare le programme en deux entités bâties. Le foyer s'établit en un volume vertical et occupe la « proue » de la parcelle en assumant une position urbaine, tandis que la garderie s'installe au cœur de celle-ci, dans un bâtiment long et bas. Le jury souligne la qualité de cette implantation et la finesse du traitement volumétrique : le bâtiment de tête, par une série de décrochements, parvient à se raccorder à l'avenue du 14-Avril tout en observant la même direction que le bâtiment arrière.

Une conséquence de cette implantation consiste en la définition d'un pourtour, qui ne permet pas aux différents usages prévus par les aménagements extérieurs de se développer avec aisance. La proximité de la rampe d'accès au parking qui longe la garderie et porte préjudice à celle-ci, en est un symptôme.

Le foyer présente une organisation du rez-de-chaussée cohérente ; son caractère traversant, avec une entrée sur le carrefour et un accès au jardin, est apprécié. Si le caractère domestique des unités de vie est agréable, l'organisation des étages manque de rationalité, particulièrement parce qu'il ne profite pas de la répétitivité programmatique des unités de vie. Ainsi, le 2^e et le 4^e étage (étages de chambres) diffèrent dans leur organisation et sont inéquitables en termes de surface. La terrasse libérée au 4^e étage et qui bénéficie d'une relation directe avec une chambre n'est pas pertinente. Les dégagements de la circulation manquent de lumière naturelle.

La garderie propose une organisation soignée et efficace du programme ; elle permet en particulier de disposer deux groupes au rez-de-chaussée, un point appréciable. Néanmoins la disposition des salles de créativité et de motricité dans un sous-sol, très insuffisamment éclairées par la cour anglaise, est très dommageable à la proposition.

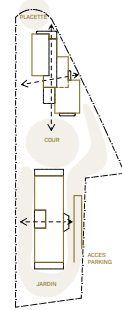
Enfin, si le jury apprécie la distinction d'expression opérée sur les deux entités et juge le traitement architectural de l'édifice de tête particulièrement réussi, le traitement adopté pour la garderie ne parvient pas à convaincre ; son enveloppe très fortement vitrée pose des problèmes de gestion thermique, tandis que le caractère de pavillon est peu crédible en regard de la dimension du projet.

Giorgis Rodriguez Architectes Sàrl
1207 Genève

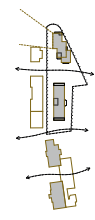
Collaborateurs :

Timothée Giorgis
Juan Rodriguez
Florien Bouvier
Alvise Allegretto
Cindy Lachat
Egzon Goci
Alexandre Delencre





Espace extérieure et relation visuelle



Perméabilité



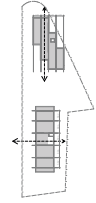
des planchers mixtes en bois/béton, permettant une hauteur statique limitée et un confort acoustique optimal.

Les choix constructifs répondant également à des préoccupations environnementales. Le recours à des matériaux durables, pauvres en énergie grise, renouvelables, facilement déconstructibles, recyclables, solides et d'entretien facile sont privilégiés.

Les volumes sont comparés et les surfaces des vitrages sont limitées, afin de procurer une très bonne isolation thermique, et de limiter les pertes de chaleur. Utilisation d'énergie renouvelable, la récupération des eaux pluviales, la ventilation mécanique extractive, ainsi que l'inertie thermique du système constructif, font partie intégrante du projet.

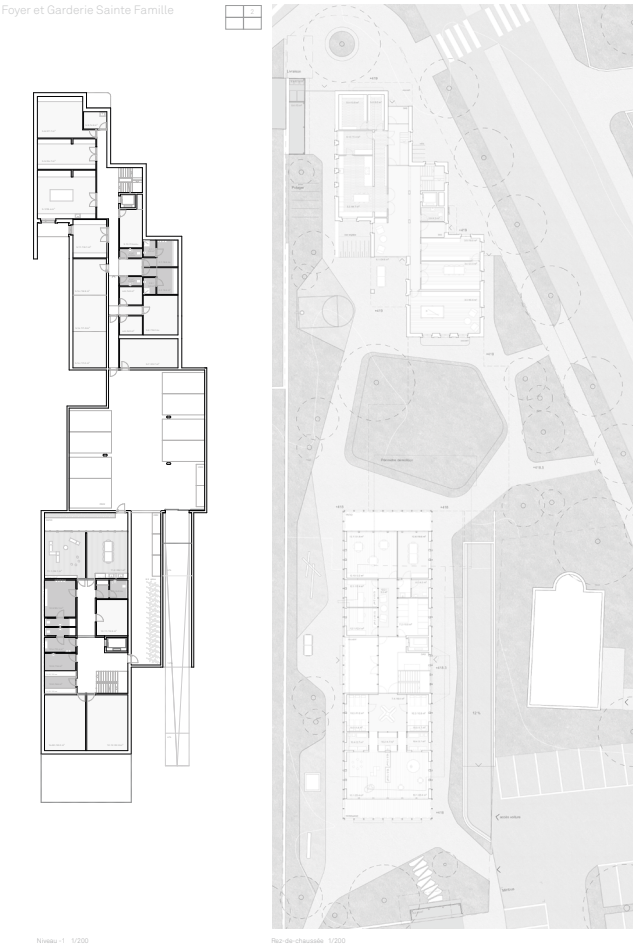
Finalement, le recours à des techniques simples et peu énergivores permettrait d'atteindre les objectifs de performances dans le cadre d'un budget contrôlé.

La recherche d'une cohérence d'ensemble à toutes les échelles définit un projet intégré au contexte, de caractère domestique, convivial, chaleureux et sécurisant, participant au confort des enfants accueillis et de leurs familles.



Foyer et Garderie Sainte Famille

Ensemble



ARCHITECTURE - TYPOLOGIE

Le projet se caractérise par une architecture fluide, fonctionnelle et lumineuse. Une division verticale est proposée afin de différencier les fonctions "privées" de l'habitat et les fonctions "publiques" des parties communes et de l'administration. Ces dernières occupent le rez-de-chaussée, alors que les unités de vie se situent sur les étages supérieurs.

Comme dans chaque maison, la cuisine occupe un rôle et une position centrale. Elle est située au rez-de-chaussée, à proximité des entrées principales du foyer et en relation directe avec les escaliers et l'extérieur. Ce dispositif facilite la prise en charge des enfants lors de la préparation des repas et participe à générer une atmosphère domestique. La buanderie est également en contact avec les escaliers mais au niveau inférieur. Un escalier situé dans une double hauteur directement après l'entrée principale permet d'accéder directement au rez-de-chaussée et à l'administration, située au premier étage, sans prendre l'escalier principal. La suite de l'escalier se situe dans une double hauteur lui conférant un caractère spacieux et lumineux. Elle donne sur la cour par de grandes portes-fenêtres.

La forme compacte, articulée et peu profonde du bâtiment génère de courts espaces de distribution et optimise l'aspect des unités individuelles et les relations spatiales vers l'extérieur. L'organisation typologique regroupe les espaces techniques (cuisine, salle de bains, ...) au nord côté route et place les pièces principales (séjour, cuisine, chambre, ...) à l'est, vers la cour et le sud côté jardin.

UNITÉS DE VIE

Les deux unités de vie sont organisées comme des appartements en duplex indépendants. Les huit chambres de chaque unité sont regroupées sur un niveau, soit au 3ème étage pour l'unité 1 et le 4ème étage pour l'unité 2. Les cheminées du séjour et du projet sont situées au niveau des chambres au centre de chaque unité de vie afin de faciliter leur mise en œuvre.

Le 3ème étage regroupe les espaces de jour. C'est le niveau d'entrée aux unités de vie. Cette se fait par un spacieux hall domestique, dans lequel se trouve le vestibule et l'escalier menant aux chambres. La plan présente une suite de pièces en enfilade permettant de séparer les différents usages et fonctions des espaces. L'espace habitant repose sur un hall et un grand séjour d'entrée qui se relation avec une loggia d'entrée. Le bureau des locataires est situé à proximité du hall vestibule et est aussi ouvert à la suite d'entrée. Une partie de la surface prévue pour l'espace habitant et repas est dédiée à l'étage des chambres, permettant plusieurs activités simultanées. Une autre particularité de ce plan est de pouvoir mettre en relation les espaces repas des deux unités de vie pour organiser des activités communes et se réunir le soir lors des week-end et des vacances.

Les unités accueillant particulièrement des parents se trouvent au 3ème étage, avec un accès direct depuis la cage d'escalier et sans connexion avec les unités de vie.



Foyer - espace habitant et repas

Foyer et Garderie Sainte Famille

Ensemble



JARDIN ET APPARTENEMENT DES SOEURS

Le bâtiment de la garderie est conçu à l'échelle des petits enfants. Son caractère architectural lui confère une identité distinctement reconnaissable dont l'agencement des espaces ne procède pas de la typologie traditionnelle et efficace, dans laquelle on s'attendrait à ce que le bâtiment, distribué de part et d'autre des différents groupes d'âge sur deux niveaux.

Il se situe sur un grand hall d'entrée en relation avec un espace ouvert et ouvert sur le jardin. Le principe typologique de l'unité est une unité utile pour le foyer est repris pour la garderie. La partie centrale des espaces communs mène à la place de l'entrée et au centre des unités de groupes d'âge, qui mène ensuite aux salles de vie, puis au balcon.

Les salles de vie situées dans les toiles du bâtiment disposent de vastes fenêtres et d'une double orientation vers le sud et le nord. Les salles communes occupent les deux toiles et sont protégées des bruits du sud et du nord. Elles sont de taille variable, avec des orientations diverses et leurs fonctions spécifiques (séjour, bureau, salle de bains, ...) permettant de les différencier.

L'appartement des sœurs occupe les combles de la garderie. Un espace particulier sous le toit organise les cheminées au sud et le sud avec une vue sur l'entrée de la garderie du nord. Les salles communes occupent les deux toiles et sont protégées des bruits du sud et du nord. Elles sont de taille variable, avec des orientations diverses et leurs fonctions spécifiques (séjour, bureau, salle de bains, ...) permettant de les différencier.



Salle de vie - vestiaire

Projet n° 22

MOSAIQUE5^e rang - 5^e prix

Les deux volumes s'intègrent de manière équilibrée dans la parcelle. Celui dédié au foyer se positionne le long de l'avenue du 14-Avril et se distingue par sa faible hauteur avec deux niveaux sur rez-de-chaussée. Le bâtiment de la garderie, avec ses trois niveaux sur rez-de-chaussée, s'intègre harmonieusement dans le contexte urbanistique environnant. La place d'accueil commune aux deux structures, accessible depuis l'avenue du 14-Avril, permet de lire l'institution comme une seule entité. Depuis cette place on accède aux deux entrées couvertes qui se font face. Les deux bâtiments sont reliés par un sous-sol. La relation souhaitée entre les locaux communs situés au rez-de-chaussée et l'espace extérieur n'est malheureusement pas proposée de manière généreuse dans ce projet. La faible hauteur des volumes implique une emprise au sol plus importante que la moyenne, limitant les espaces extérieurs.

Les locaux communs du foyer sont prévus au rez-de-chaussée, en prolongation du hall d'entrée. A partir du premier étage, les unités d'habitation sont organisées en duplex avec toutes les chambres au 2^e étage. Cette disposition efficace manque de zones lumineuses et accueillantes pour la vie de l'unité au niveau des chambres. La distribution verticale sécurisée entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage ne se prolonge pas au 2^e étage. Le niveau des chambres ne dispose pas d'issue de secours. L'emplacement au nord et la petitesse des loggias prévues pour chaque unité au 1^{er} étage rendent leur utilisation difficile.

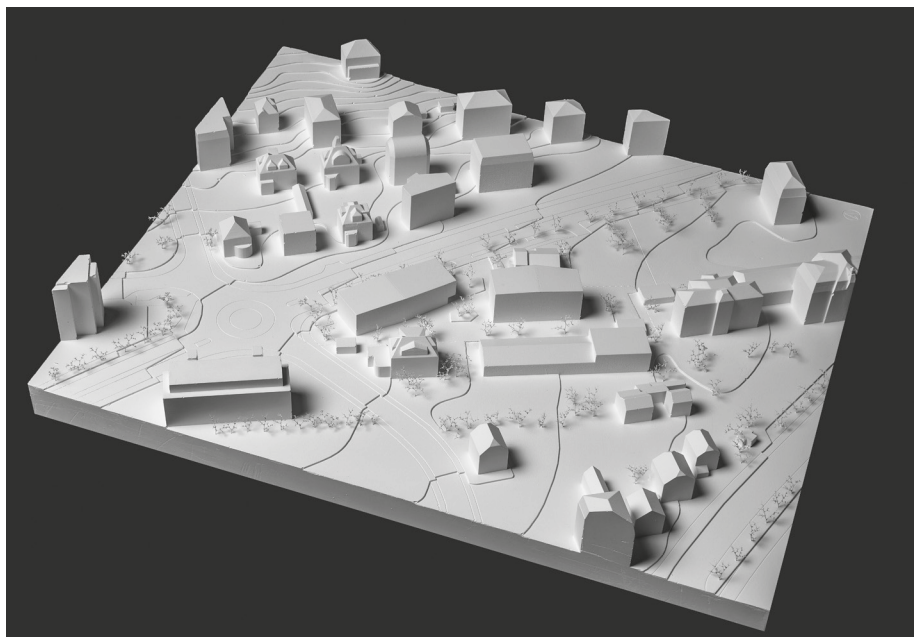
Au rez-de-chaussée de la garderie se trouvent l'accueil et les locaux pour les écoliers. La répartition des locaux se répète de manière quasi identique sur les deux autres niveaux supérieurs pour les groupes des moyens et des trotteurs/bébés. L'organisation du plan des unités de la garderie ne tient pas compte des contraintes du fonctionnement interne (p. ex. vestiaire à l'autre bout de l'entrée de chaque unité). Au troisième étage se trouve l'appartement de la congrégation des Sœurs qui est accessible par la distribution verticale de la garderie. Les loggias proposées pour la garderie sont, comme celles du foyer, peu utilisables.

Dans l'ensemble ce projet présente des valeurs en surface et en volume supérieures à la moyenne. L'apparence neutre, à l'extérieur et l'intérieur, proposée avec des matériaux en béton et en crépis gris, ne présente pas le caractère domestique souhaité.

Les espaces extérieurs, de taille réduite, sont décomposés en surfaces fragmentées tant par leurs revêtements que par leurs affectations. L'utilisation des terrasses prévues pour les différentes entités semble difficilement envisageable en prolongation des locaux communs.

Atelier d'architecture JF Moullet
1728 Rossens

Collaborateurs :
Jean-François Moullet
Maxime Moullet
Alexandra Sottas
Laurent Aeby





MOSAIQUE

INTRODUCTION

L'association Sainte Famille a été créée en 1916 par le curé de la paroisse de Renens. Le but de cette association était d'accueillir des enfants orphelins ainsi que des enfants de familles salariales émigrées en Suisse pour leur éducation. La mosaïque est un art décoratif qui consiste à assembler des fragments de galets ou de verre dans le but de former un ensemble a priori d'éléments disparates. La fondation Sainte Famille propose la cohabitation de plusieurs types de résidents avec une garderie, un foyer et un appartement pour les sœurs. Le projet MOSAÏQUE imagine cette diversité d'occupations, de culture et d'âge, menant à un ensemble homogène qui répond aux principes fondamentaux de la fondation.

IMPLANTATION

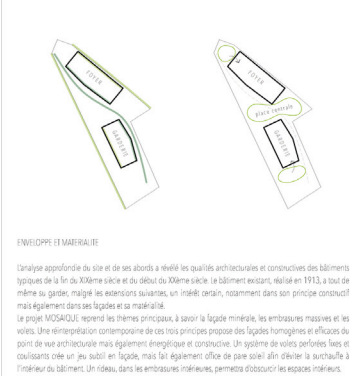
L'association est située au cœur de la ville de Renens, à proximité des transports publics, des commerces et des écoles, le long de l'avenue du 14 avril. L'implantation permet une intégration parfaite pour l'intégration sociale de ces résidents, permettant ainsi une autonomie adéquate au développement des enfants accueillis. Le projet propose une implantation de deux volumes distincts et compacts, à l'échelle du contexte bâti existant. Au sud, un bâtiment de quatre niveaux englobe l'ensemble du programme dédié à la garderie et l'appartement des sœurs. Au nord, un volume sur trois niveaux propose l'intégration des espaces dédiés au foyer. Chaque bâtiment est implanté de façon précise et reprend des orientations locales. Le foyer reprend l'alignement de la rue du 14 avril et la garderie s'implante parallèlement à la parcelle nord-ouest. Un angle est donné aux façades intérieures afin de créer une rupture et permettre une articulation fluide et efficace des espaces intérieurs.



ORGANISATION

Les trois affectations différentes du programme permettent le développement de trois typologies, reprenant ainsi l'image d'une mosaïque. L'accès à la garderie se fait depuis l'espace extérieur commun aux deux entrées. Le programme est réparti sur 4 niveaux. Au rez-de-chaussée, des locaux administratifs et publics permettent un accueil efficace pour les enfants et les parents. Un accès secondaire traversant permet d'accéder aux espaces extérieurs, évitant ainsi le contact direct avec les résidents du foyer. Les étages abritent les degrés d'âge avec les enfants en bas, les moyens au 1^{er} étage et les bébés isolés au 2nd étage. Une circulation en T permet des apports de lumière dans les espaces de distribution et permet une répartition efficace du programme. L'appartement des sœurs se situe au dernier étage et offre des espaces généreux de qualité avec deux grandes loggias de part et d'autre du bâtiment. L'accès au logement se fait à l'arrière de la parcelle et propose une circulation verticale indépendante, faisant également office de voie de fuite.

L'accès principal du foyer se fait également depuis l'espace extérieur commun. Le programme est réparti sur 3 niveaux. Au rez-de-chaussée, les locaux administratifs, la cuisine et les locaux communs aux deux unités sont répartis habilement pour offrir un lieu de travail agréable à ses salariés. Deux accès secondaires vers l'extérieur permettent un maximum de fluidité et d'indépendance pour les résidents. L'espace de la salle d'attente fonctionne comme une zone d'attente et de rencontre et permet un contact direct avec la cuisine, élément important pour les résidents. À l'étage, un espace central permet de distribuer les deux unités mais également d'offrir une salle de détente et une chambre parents. Chaque unité de vie dispose en double, afin de proposer aux résidents une typologie de logement avec une partie pour le niveau inférieur et une partie nuit à l'étage. L'espace habital s'articule en trois parties dont chacune peut être cloisonnée en cas de besoin. Le bureau de l'éducateur et la chambre de veille sont subtilement positionnés afin d'assurer un contrôle optimal sur les résidents. La proximité des unités est également un atout certain pour le bien-être et la sécurité des éducateurs. À l'étage, une connexion entre les deux parties nuit est possible mais uniquement pour les responsables.

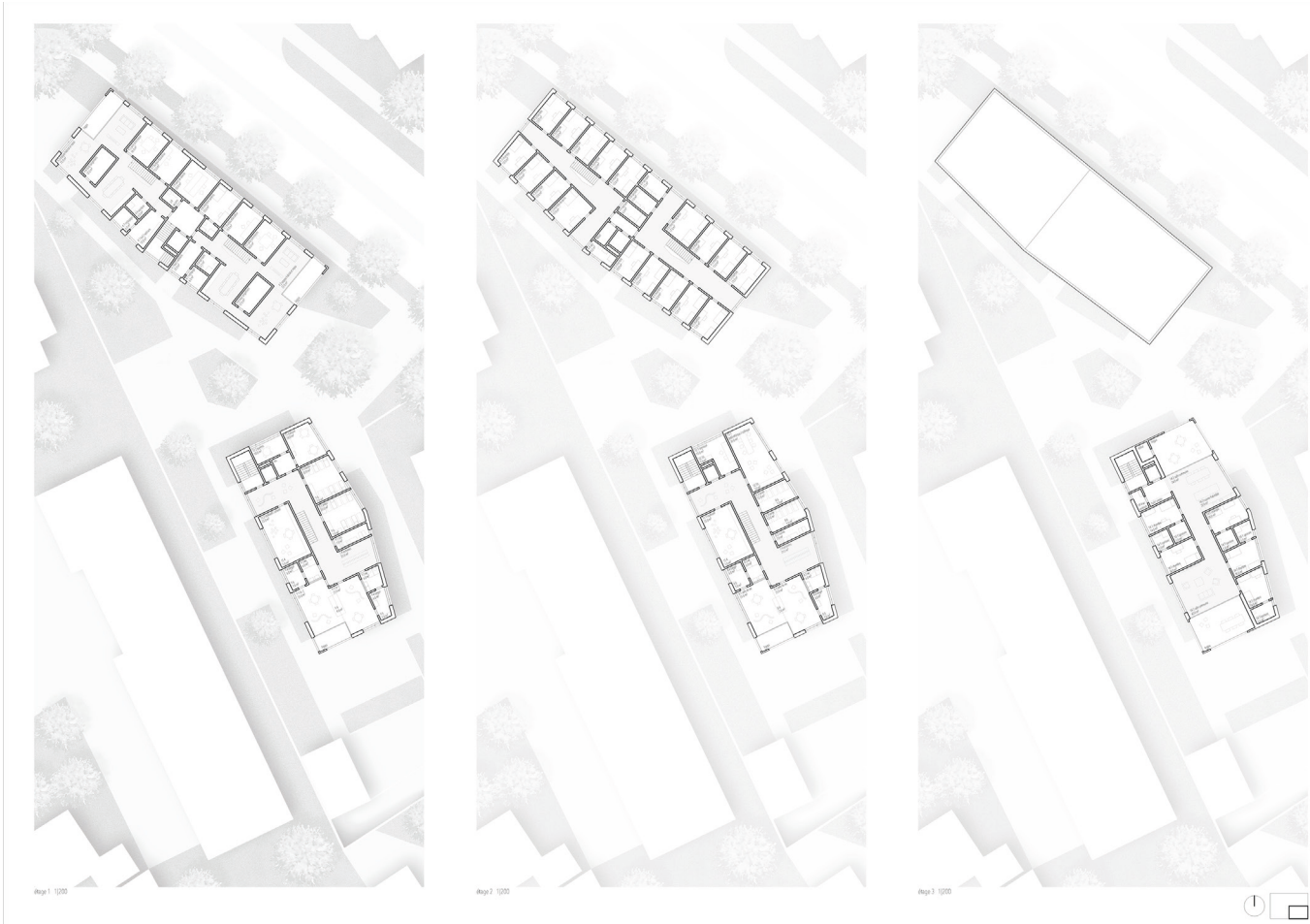


ENVIRONNEMENT ET MATÉRIALITÉ

L'analyse approfondie du site et de ses abords a révélé les qualités architecturales et constructives des bâtiments typiques de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle. Le bâtiment existant, réalisé en 1913, a tout de même su garder, malgré les extensions suivantes, un intérêt certain, notamment dans son principe constructif mais également dans ses façades et sa matérialité. Le projet MOSAÏQUE reprend les thèmes principaux, à savoir la façade minérale, les embaseuses massives et les volets. Une réinterprétation contemporaine de ces trois principes propose des façades homogènes et efficaces du point de vue architectural mais également énergétique et constructif. Un système de volets perforés légers et coulissants crée un jeu subtil en façade, mais fait également office de pare-soleil afin d'éviter la surchauffe à l'intérieur du bâtiment. Un rideau dans les embaseuses intérieures permet d'obscurcir les espaces intérieurs.



Page 100



Projet n° 20

Zak & Loly6^e rang - 1^{re} mention

L'implantation est fondée sur la définition d'une cour centrale rectangulaire séparant deux volumes bâtis. Le premier, de forme irrégulière, abrite la garderie et s'implante en front de l'avenue du 14-Avril, tandis que la deuxième se dispose au fond de la parcelle en tenant une distance régulière à ses limites.

Le jury apprécie particulièrement la « définition par le vide » des volumes bâtis du projet ; la cour offre une solution pertinente à la réunion souhaitée entre les deux parties du programme et qui peut ainsi être modulée. La singularité de l'approche urbanistique consiste par ailleurs en la proposition d'une venelle intérieure qui, s'appuyant sur le réseau piétonnier alentour, assure un accès sécurisé et un rattachement au quartier. La qualité des espaces extérieurs est cependant nuancée par les places de parking qui jouxte le bâtiment du foyer.

Le foyer présente une organisation satisfaisante et agréable des unités de vie, avec notamment la proposition d'un palier commun, mais révèle néanmoins dans une deuxième analyse des problèmes fonctionnels au dernier niveau.

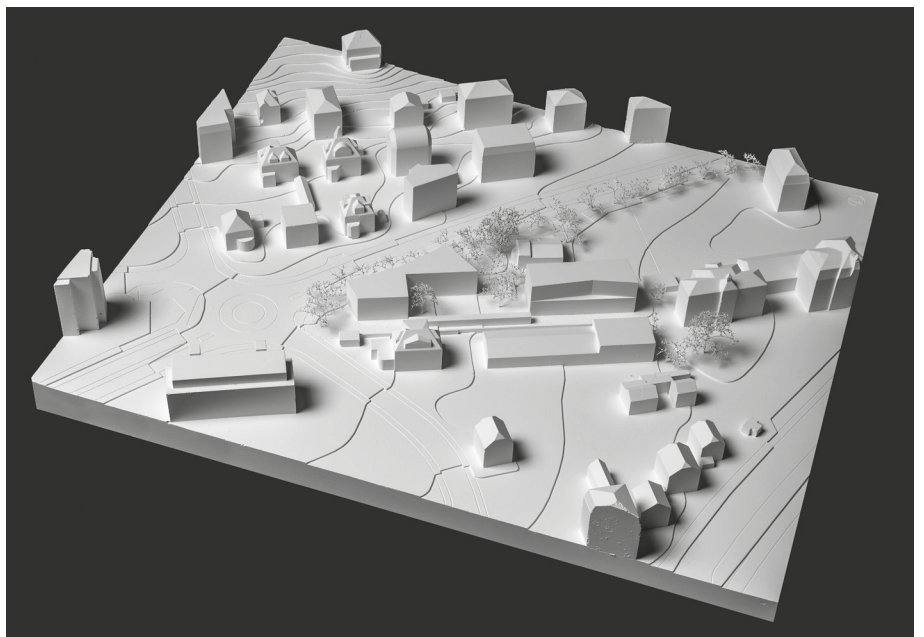
La garderie s'établit dans un bâtiment dont la forme en papillon, subordonnée à la cour, s'avère très contraignante pour l'organisation du programme. Les angles et pointes générées par cette géométrie sont subies par les différents locaux et l'adaptation au cas par cas des unités de la garderie dans le plan polygonal ne fait pas ressortir une conception spatiale d'ensemble. Le système distributif déployé est peu synthétique et ajoute encore de la confusion à l'organisation spatiale.

Enfin, si l'expression proposée convient très bien à la situation intérieure de la parcelle, elle semble moins adéquate au caractère urbain de la rue du 14-Avril ; elle trahit un projet trop tourné sur l'intérieur et ignorant la route. D'autre part le changement du rythme de façade sur les différents étages paraît forcée et donne à l'ensemble une expression complexe, encore renforcée par des subtilités volumétriques qui n'apportent rien au projet et sont jugées quelque peu « formalistes ».

TRIBU architecture SA
1003 Lausanne

Collaborateurs :

Guillaume Sandoz
Mathieu Hofer
Téo Golay
Victor Muller
Lya Blanc
Alvaro Varela

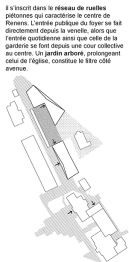




Une logique Renaissance

A la rencontre de deux géométries, le nouvel ensemble Sainte Famille reflète l'orientation historique des rues de Rennes.

Par la création d'une vialité à l'ouest connectant désormais ce lieu de vie de l'enfance au reste de la ville et de ses équipements (école, salle de gym, etc.),



Deux bâtiments autour d'une cour

Les deux programmes distincts, foyer et garderie, possèdent chacun leur bâtiment, situés de part et d'autre d'une cour commune, réaménagée d'arbres.

Les toitures et les plus petits toits face à la galerie couverte du foyer. L'orthogonalité de la cour influence l'orientation des espaces intérieurs.

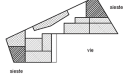


Garderie

Par un accès facile, les espaces de vie de la garderie s'ouvrent sur la cour et se déploient dans les deux premiers niveaux, tandis que l'appartement des parents et l'administration se situent au centre du dernier étage avec des accès distincts de celui des enfants.

Foyer

Les espaces de vie commune et la cuisine partent d'un axe de circulation. Dans les étages supérieurs, une partition pour-maternelle permet aux enfants de bénéficier d'une double hauteur au sud. Organisés en duplex, les deux unités de vie peuvent facilement être reliées grâce au vestibule et au balcon commun.



Unité et superposition

Le rythme régulier de la modélisation en bois unifie ainsi les deux bâtiments en les enveloppant de masses cohérentes.

En façade, deux trames se superposent pour différencier les espaces à vocation collective, avec de larges ouvertures, et les étages plus domestiques, dont la trame est

plus resserrée. La perception verticale du bâtiment est renforcée par des ouvertures en double hauteur.

L'unité des logements est offerte par les ailes de chaque bâtiment situées entre des balcons, au nord pour l'un dans une logique de mise en retrait, au sud pour l'autre.

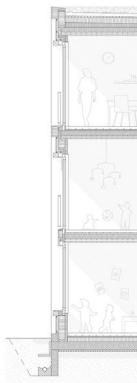


Plan de situation 1/500



Coupe longitudinale AA' 1/500

Zak & Loly
Foyer et garderie Sainte-Famille



Composition de la toiture	
Emploi de matériaux	100 m²
Travaux de charpente	100 m²
Travaux de couverture	100 m²
Travaux de ventilation	100 m²
Travaux de plomberie	100 m²
Travaux d'électricité	100 m²
Travaux de peinture	100 m²
Travaux de menuiserie	100 m²
Travaux de maçonnerie	100 m²
Travaux de fondation	100 m²
Travaux de génie civil	100 m²
Total	1000 m²

Composition de la façade	
Matériau principal	20-40 m²
Matériau secondaire	10-20 m²
Matériau tertiaire	10-20 m²
Matériau quaternaire	10-20 m²
Matériau cinquième	10-20 m²
Matériau sixième	10-20 m²
Matériau septième	10-20 m²
Matériau huitième	10-20 m²
Matériau neuvième	10-20 m²
Matériau dixième	10-20 m²
Total	200 m²

Composition du plancher	
Revêtement principal	80 m²
Revêtement secondaire	80 m²
Revêtement tertiaire	80 m²
Revêtement quaternaire	80 m²
Revêtement cinquième	80 m²
Revêtement sixième	80 m²
Revêtement septième	80 m²
Revêtement huitième	80 m²
Revêtement neuvième	80 m²
Revêtement dixième	80 m²
Total	800 m²

Composition du mur	
Revêtement principal	80 m²
Revêtement secondaire	80 m²
Revêtement tertiaire	80 m²
Revêtement quaternaire	80 m²
Revêtement cinquième	80 m²
Revêtement sixième	80 m²
Revêtement septième	80 m²
Revêtement huitième	80 m²
Revêtement neuvième	80 m²
Revêtement dixième	80 m²
Total	800 m²



Jouer, attendre, s'habiller dans le vestibule de la garderie



Echanger, rêver, s'isoler dans la multitude d'espaces des unités de vies

Construction et développement durable

Le bois comme matériau local constitue la majorité de la structure. L'usage du béton est limité, les ossatures de charpente sont réduites.

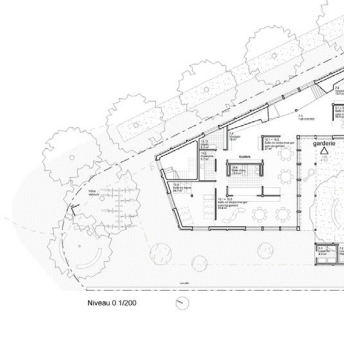
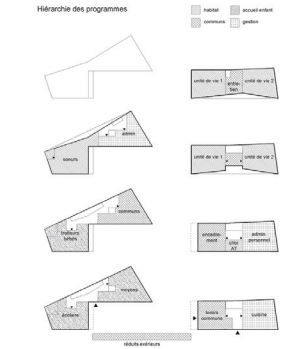
Le travail avec des systèmes de préfabriqués favorise un chantier efficace qui répond aux attentes de maîtres bâtisseurs.

La toiture végétalisée apporte protection thermique et acoustique à la ville, tout en permettant la rétention d'eau. Une combinaison avec des panneaux solaires et photovoltaïque participe à la production d'énergie.

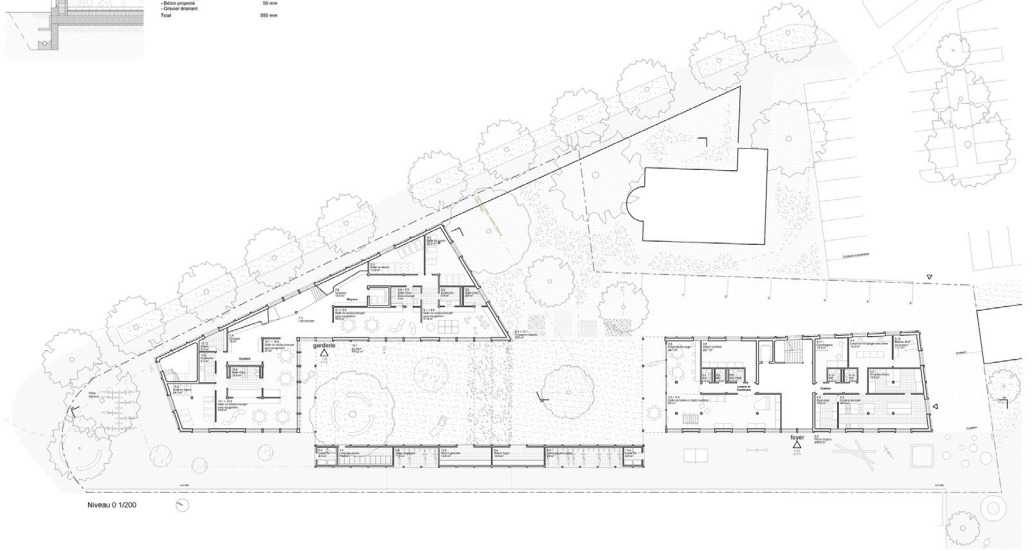
Les saillies de la façade en bois génèrent des ombres et permettent d'organiser des espaces pour se protéger du soleil du matin. Le balcon de la garderie peut servir un filon de protection pour les salles de vie.

Les toitures sont traitées à l'empierrement du bâtiment de type pour des raisons d'économie et de durabilité, l'ensemble du site étant situé en pleine terre pour pouvoir planter de grands arbres.

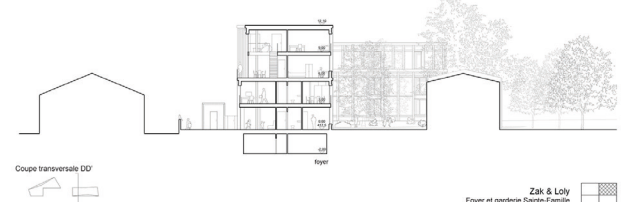
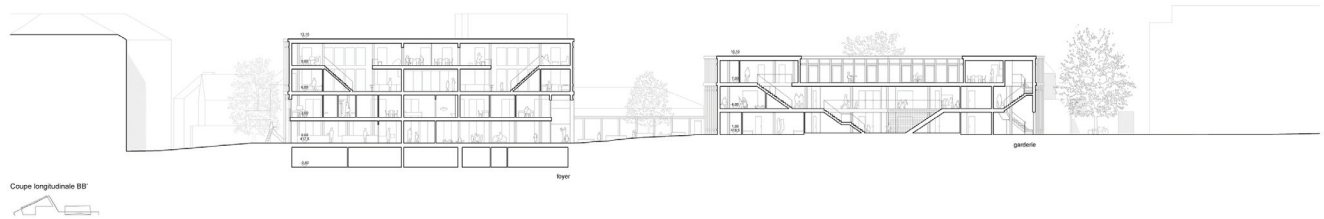
Les plans de parc sont concentrés au nord du foyer, certains pouvant être modulables avec le parking public, sans gêner la journée, afin d'être livrés à usage aux enfants.



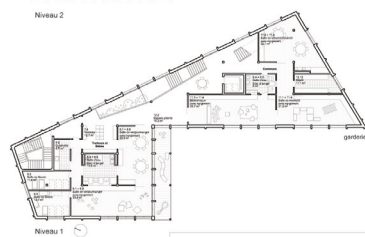
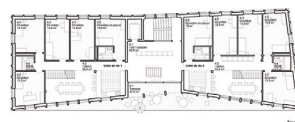
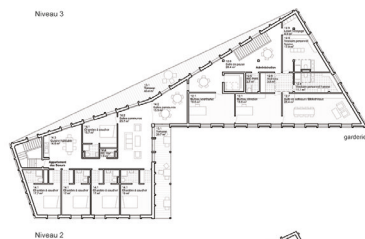
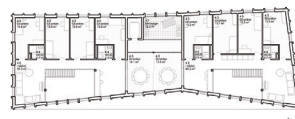
Niveau 0 1/200



Zak & Loly
Foyer et garderie Sainte-Famille



Zak & Loly
Foyer et garderie Sainte-Famille



Sous-sol - 1/200

Zak & Loly
Foyer et garderie Sainte-Famille

Projet n° 07

pas de deux

7^e rang - 6^e prix

Le projet propose d'implanter deux bâtiments de 4 et 5 niveaux dialoguant entre eux et avec les bâtiments avoisinants. Leurs dimensions en plan et leur position libèrent des espaces extérieurs largement dimensionnés. La position des entrées en lien avec un espace d'accueil est appréciée, par contre la position de l'appartement des Sœurs entre en conflit avec le jardin de la garderie, et le jardin du foyer, orienté au nord-ouest, souffre de la hauteur du bâtiment.

L'organisation sur 5 niveaux du foyer génère des problèmes d'exploitation. La faible emprise au sol des bâtiments péjore beaucoup les possibilités d'interactions entre l'intérieur et l'extérieur. Ces relations devraient former le cœur de la vie du foyer et de la garderie.

Ainsi, la position de la cuisine du foyer au 3^e étage, la coupe des relations souhaitées avec le jardin. De la même manière, le choix de placer l'appartement des Sœurs au rez-de-chaussée, prive la garderie d'un lien naturel avec le sol et rend difficile l'accueil des enfants. Bien que, pour la garderie, l'organisation du bâtiment permettrait simplement une rocade entre les étages, ce choix interroge sur les intentions de l'auteur.

Le volume bâti est inférieur à la moyenne des projets présentés, la rationalité du système constructif est en accord avec les objectifs financiers du maître d'ouvrage.

Le choix de travailler les deux bâtiments comme des monolithes établissant peu de relation avec les espaces extérieurs rend particulièrement austère le caractère de l'ensemble. Ce parti ne reflète pas les objectifs d'accueil qui sont au centre de la vie de l'institution. Alors que la position, le traitement et la dimension de l'espace d'entrée sont appréciés, les autres espaces extérieurs en lien direct avec les bâtiments sont difficilement appropriables à cause de choix organisationnels, de problèmes d'orientation mais également à cause du caractère des percements du rez-de-chaussée.

Collectif :

LABOQUERIA TALLER
D'ARQUITECTURA SCCL
& DIEGO A. CARRIÓN LOBO
architecte
1003 Lausanne

Collaborateurs :

Diego A. Carrión Lobo
Alfons Tornero Dacasa
Carlos Ostolaza González



pas de deux foyer et garderie sainte famille



Plan de situation 100%

Tissu urbain et volumétrie

Le projet s'intègre dans son contexte par une implantation discrète et respectueuse de son voisinage. Deux bâtiments accolés respectivement le foyer et la garderie. Les deux nouveaux bâtiments s'inscrivent dans le tissu urbain du quartier résidentiel en conservant une échelle proche de celle des bâtiments existants. Les deux volumes sont similaires, ils sont façonnés par des décalquements sur leurs façades et couronnés par des toitures. Ce sont des traits qui s'harmonisent dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville, ce qui permet constituer une logique d'ensemble.

Le bâtiment du foyer, plus haut que celui de la garderie, s'aligne à l'axe du 14-Avril et donne une certaine visibilité au projet et à l'institution. La garderie se situe dans une zone plus calme, au retrait de l'avenue. Ce bâtiment est proche de l'Hôtel de Ville et décide de s'y aligner. Il reprend conséquemment l'orientation et la trame urbaine existantes.

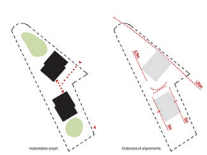


Plan 100%

Accès et paysage

L'accès principal à la parcelle s'effectue depuis l'axe du 14-Avril. Il mène à une place centrale entre les deux bâtiments, où se trouvent deux entrées. Un deuxième accès complémentaire permet d'accéder aux places de parc extérieures depuis le parking de l'Hôtel de Ville.

L'implantation des bâtiments organise les espaces extérieurs en zones clairement identifiées, sans nécessiter de barrières. De part et d'autre de chaque bâtiment se trouvent les zones liées à chacune des structures d'accueil. De nouveaux arbres matures sont plantés de manière à renforcer une logique paysagère qui a existé sur l'ensemble du site. La circulation des véhicules et des piétons est clairement dissociée des entrées et des sorties. L'implantation des terrasses pour la cuisine et des rampes du foyer qui permettent accéder jusqu'au pied du bâtiment du foyer.



Plan 100%

Inscription dans le règlement

L'ordre non corrigé est maintenu. Le SR est donc limitée à 1/5 de la surface de la parcelle, soit 242,2m², et se distribue entre les 2 bâtiments à parts quasi égales (202,42m² le foyer et 207,34m² la garderie).

La contrainte est vue comme opportunité, et la compatibilité et la proximité deviennent une stratégie qui assure l'efficacité économique et fonctionnelle du projet.

Le bâtiment du foyer est une place perpendiculairement à l'alignement de l'axe du 14-Avril. L'alignement en retrait de celui-ci. Une faible relation du bâtiment de la garderie par rapport aux limites proches permet de qualifier les espaces extérieurs. Envisageant tout en se retirant dans la cour arrière de l'Hôtel de Ville.

La compatibilité des bâtiments devient un outil pour minimiser le largeur des bâtiments et leur correspondance avec les règlements. La hauteur de la toiture est également réduite, ce qui confère leur forme aux toitures et permet aux bâtiments de s'insérer harmonieusement dans leur contexte.



Plan 100%

Deux structures, deux bâtiments, une seule âme

Le foyer et la garderie possèdent des besoins distincts. Leur organisation sur deux bâtiments leur garantit ainsi une certaine autonomie. Malgré cette division fonctionnelle, les deux entités de l'institution maintiennent une même identité architecturale, qui leur permet d'être un seul et même bâtiment commun à l'Association Sainte Famille.

Les deux bâtiments sont conçus comme deux objets distincts, et ils sont reliés par un espace commun, la place, qui sert d'axe principal. Cette place est la zone la plus calme, où se trouvent les entrées des bâtiments, qui sont disposées face à face. C'est à cet endroit que les deux bâtiments sont les plus proches, où se peut respirer la tension entre les deux entités architecturales qui se regardent, se saluent, s'éloignent, tournent d'angle et s'éloignent l'une face à l'autre. C'est là que nous comprenons qu'il s'agit d'appartenir l'une à l'autre, qu'il s'agit d'un pas de deux.

Organisation, fonctionnement et typologie

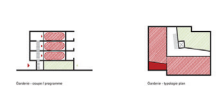
Le bâtiment du foyer se structure sur cinq niveaux, plus un sous-sol. Les groupes de vie se trouvent au tour du fonctionnement de ce bâtiment. Les groupes de vie sont situés dans les étages, et chacun se trouve les espaces communs. Une logique d'usage dans l'angle du bâtiment, articulée la relation entre les différents sous-espaces. Un escalier intérieur relie les deux niveaux et permet d'accéder aux chambres, dans lesquelles on trouve aussi une zone plus calme, adaptée pour les séjours.

Les locaux communs se trouvent au rez-de-chaussée, favorisant le lien avec les espaces extérieurs (terrasses, place de jeu, jardin et potager). Il s'agit des locaux qui accueillent le conseil des enfants et les repas en commun, de manière à ce que le lien entre les deux groupes de vie se stabilise dès l'arrivée au foyer.

Le programme administratif se trouve au premier étage, et la cuisine est placée au rez-de-chaussée, au milieu des deux groupes de vie. La cuisine est ainsi facilement accessible pour les enfants du foyer. Le rôle de la cuisine et de son personnel est reconnu, et constituant toujours un repère important dans la vie des enfants au foyer.



Le bâtiment de la garderie s'organise sur quatre niveaux, plus un sous-sol. Le rez-de-chaussée accueille l'appartement des sœurs, qui bénéficie d'un accès direct avec le jardin et les espaces extérieurs privés. Les groupes d'enfants sont répartis par étages, les dortoirs au premier, les dortoirs du deuxième, et les dortoirs au troisième. Une loggia situe dans l'angle du bâtiment autour la liaison entre les espaces de vie de chaque groupe d'enfants. Tous disposent ainsi d'un dégagement extérieur direct depuis leur salle de vie. Une salle commune est placée sur chaque étage afin de favoriser le partage et le renforcement entre les différents groupes d'enfants.

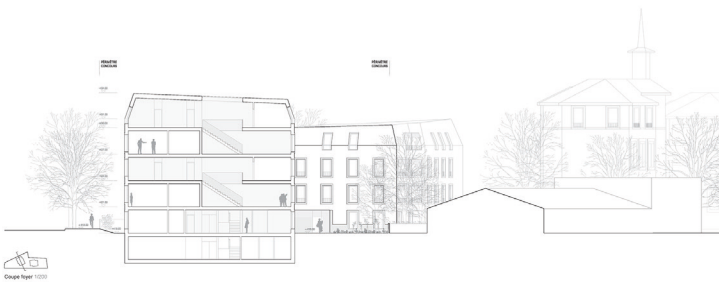


Plan 100%

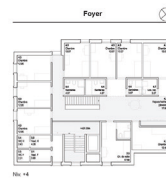
pas de deux foyer et garderie sainte famille



Vue extérieure, place d'accueil



Coupe foyer 100%



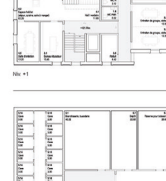
N° 14



N° 13



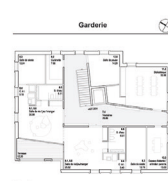
N° 12



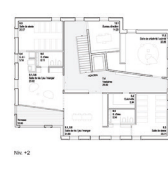
N° 11



N° 10



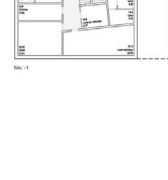
N° 3



N° 2



N° 1



N° 0



Res. de clase de 1.000

Illustration and quest 104



Vue intérieure de foyer: espace d'habitat



Vue intérieure de la ganderie: salles de vin

Construction, matériaux et caractère

Les choix constructifs et de matériaux se font de manière à renforcer l'intégration des ouvrages bâties au sein des immeubles du quartier et à conserver l'esprit de leur. Leur aspect se rapproche plus de celui des constructions traditionnelles que de celui des constructions nouvelles, sobres et chapeaux, tout autant que sobres et sobres. L'évaluation de l'ensemble des deux bâtiments est identique à celle des autres bâtiments du quartier.

Les façades, rythmées par des ouvertures de proportions variables, sont traitées de manière à s'intégrer à l'ensemble du quartier. Elles sont fonctionnelles par des embrasures, ainsi qu'un élément de style, qui permet de distinguer les bâtiments les uns des autres.

Le comble, ce qui confère aux bâtiments un caractère unique, tout en permettant la présence des façades adossées au toit et de l'effet de l'ensemble des bâtiments. Les façades sont traitées de manière à s'intégrer à l'ensemble du quartier.

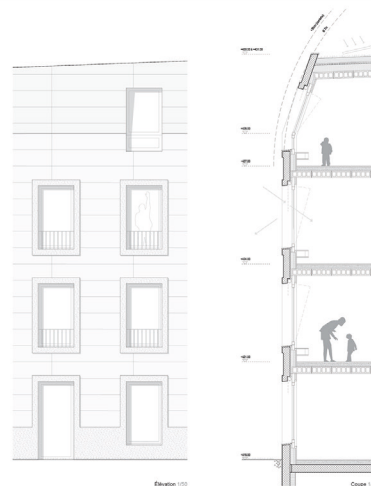
La structure horizontale est liée aux canons préfabriqués en béton, qui permettent de plancher et de faire passer les poutres de la structure horizontale. Les poutres de la structure horizontale sont prévues à l'installation du bois n'est pas indiquée. La structure horizontale est liée aux canons préfabriqués en béton, qui permettent de plancher et de faire passer les poutres de la structure horizontale.

L'ensemble, les matériaux en bois naturel apportent une touche naturelle à l'ensemble des bâtiments. Les matériaux en bois naturel apportent une touche naturelle à l'ensemble des bâtiments.

Les différents matériaux, tels que les couleurs, parquent dans les espaces de vie et de grandes de couloirs pour les espaces destinés aux habitants.

Économie du projet, énergie et durabilité

Des bâtiments compacts et rationnels sont proposés, et il en résulte un projet efficace d'un point de vue économique et énergétique. La notion de durabilité est abordée d'abord par une stratégie typologique : une enveloppe poreuse avec des ouvertures polyvalentes, et un intérieur flexible avec un minimum d'éléments porteurs, afin d'anticiper les éventuelles adaptations futures. L'insulte, le choix des matériaux minimise l'impact écologique, raison par laquelle l'utilisation du bois est favorisée. À l'extérieur, les surfaces perméables et vertes sont privilégiées. Une enveloppe solide, bien isolée et intégrant des dispositifs de contrôle solaire permet d'assurer les besoins minimes en énergie et en eau. Les bâtiments ont d'ailleurs conçus de manière à optimiser la captation solaire, et leurs façades permettent de bénéficier d'un éclairage naturel généreux pour baigner de lumière les espaces intérieurs.



Education 100

Course 1

Touline	Façade	Plancher	Plancher (sur ossa-cou)
Substrat extérieur 150mm	Mur porteur en béton	Revêtement en granules de caoutchouc	Parquet 15mm
Lés de protection extérieurs 40mm	Isolation thermique 120mm	Chape 20mm	Chape 70mm
Éclanchement bitumineux lisse	Pare-vapeur	Isolation thermique 20mm	Isolation thermique 20mm
Isolation thermique 200mm	Isolation thermique 50mm	Isolation phonique 20mm	Isolation phonique 20mm
Pare-vapeur	Doigtage intérieur en plaques au plâtre	Plancher caissons pref. en bois 220mm	Date en béton 250mm
Plancher caissons pref. en bois 220mm			



Course introduction 1/200

Projet n° 06

rirì, fifi et loulou

8^e rang - 2^e mention

Le projet propose une composition inédite, qui intègre l'église voisine comme troisième élément en complément de deux bâtiments accueillant les programmes de la garderie et du foyer. Celui-ci occupe un volume bas et fin, d'une belle simplicité géométrique sur l'avenue du 14-Avril. Sa forme et son emplacement dégagent un espace intérieur, séparé de la rue, qui accueille un volume plus complexe aux références industrielles par son toit en shed et, curieusement pour une position en intérieur d'îlot, d'une hauteur plus importante. Cette position offre des jardins bien différenciés pour chaque partie du programme, et le stationnement occupe une place discrète en limite du système. Les deux entrées se faisant face créent l'unité attendue par le maître de l'ouvrage. Le jury relève la qualité de l'expression architecturale.

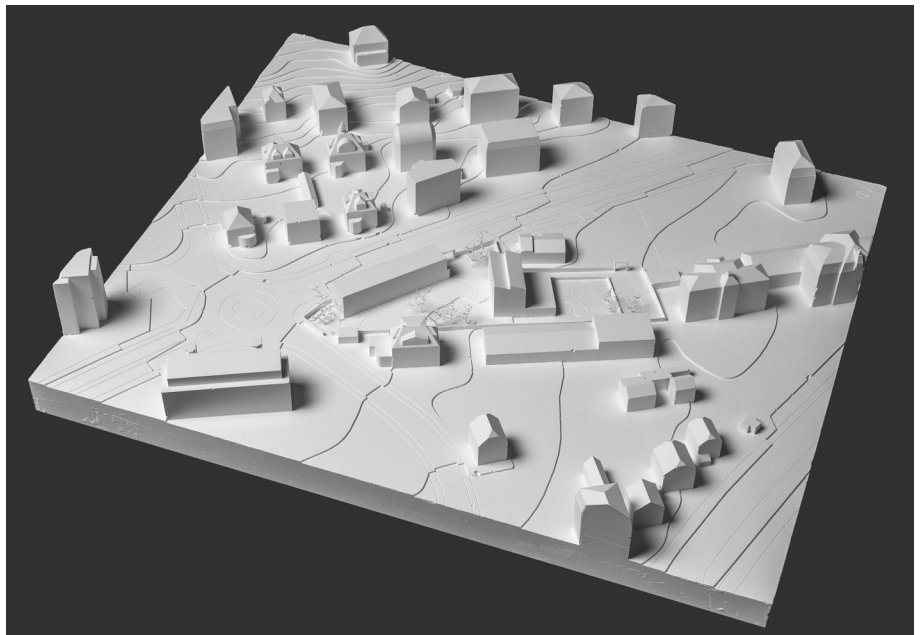
Concernant le foyer, un plan symétrique amène à une certaine rigidité des espaces, qui dessert le bon fonctionnement de l'institution et contredit l'intention généreuse des unités de vie sur deux niveaux. La connexion entre elles pour chaque niveau est intéressante du point de vue de l'exploitation. Une certaine économie du plan conduit à des espaces étriqués. Le rapport aux espaces extérieurs est peu défini.

Le volume de la garderie est plus massif que celui du foyer, son gabarit est d'ailleurs en contradiction avec les distances aux limites des constructions voisines. L'expression des sheds en toiture amène des curiosités typologiques et fonctionnelles : l'appartement des sœurs ne trouvant pas sa place au dernier niveau, il sépare les différents espaces de la garderie. Les salles de sieste sont déconnectées des salles de vie. L'accueil au rez-de-chaussée est fonctionnel, mais peu généreux. La terrasse au 1^{er} étage complète les espaces de jeu du jardin au sud.

eido architectes sàrl
1400 Yverdon-les-Bains

Collaborateurs :

David Eichenberger
Diogo Dos Santos
Gaël Nicolet
Vanessa Delessert





Foyer Cordelia Sainte Famille à Renens, AG, 88 et 89a

*Bumelia umbellata*

riri, fifi et loulou

Le projet propose l'association de trois volumes autour de scène théâtrale des différents voyages qui composent le hwy Santa Elena de Barinas. Cette disposition est le maximum d'aptitude aujourd'hui existant sur le site. Cet édifice prend forme sous une composition rhétorique qui tire parti des caractéristiques imposant l'orientation et les règles qui lui sont attribuées.

Ce découpage volumétrique reflète la variété des fonctions auxquelles l'association se donne la responsabilité de répondre. La définition claire des espaces dédiés à chacune des fonctions permet une utilisation facilitée du site. Le projet d'usage élargit ainsi l'appropriation des lieux par les usagers et en crée un environnement de qualité autour d'un espace dédié à l'association.

Les relations à l'intérieur du site sont définies grâce à l'implantation précise des deux nouveaux volumes. Un cheminement piéton traverse la parcelle et permet ainsi une liaison fonctionnelle et sécurisée pour l'ensemble des utilisateurs du site. Le projet profile ainsi de la zone de stationnement existante comme espace de dépose pour la nouvelle gare et permet une séparation des flux possibles entre l'implantation de la gare. Chacun des accès de site se propose comme un réel nœud construit et guide les usagers. Le projet propose ainsi une introduction de son espace tout en conservant une réelle relation visuelle avec le contexte extérieur.

L'édifice venant accueillir le foyer trouva son emplacement le long de l'avenue du 14 avril. Il profite de la végétation existante afin de délimiter un espace extérieur de qualité au plus loin de l'agitation du transit. La typologie développée se traduit par une continuité d'espace afin d'effacer toute notion de transition et ainsi mettre en avant la lecture d'une entité unique. Une fois le seuil d'entrée franchi, l'occupant ne sent donc dire un espace ne lui efface pas de réelle banalité et la tranquillité d'un lieu dans les déviances d'usage, au sein.

À l'intérieur des unités de vie, la continuité de l'espace reste au centre de l'idée typologique. À l'échelle de l'habitat, cette continuité offre l'opportunité de l'appropriation par chacun des usagers de l'unité d'une portion de cet espace commun. La disposition des chambres par paires permet une séparation des habitants de manière raisonnée. Le développement typologique rend cette séparation par l'espace de vie ordinaire une continuité à l'intérieur même de l'unité et favorise ainsi la communion et l'échange entre les habitants de l'unité.

Les unités de vie se développent sur deux niveaux et offrent une multitude d'espaces de vie de différentes échelles. Les habitants pourront ainsi s'approprier de manière différenciée ces espaces. Une charrière de ville est disposée à chaque étage et permet donc une surveillance continue du foyer.

Le volume dédié aux autres fonctions de l'association se place de manière équilibrée en léger décalage vis-à-vis de l'espace dédié à l'église. Cette disposition permet une mise en relation de l'édifice avec la place commune destinée à servir l'association. Cet accès est également digeste le long du cheminement menant aux emplacements de stationnement existants. Cette liaison offre aux usagers un rapprochement fonctionnel intéressant dans l'utilisation existante.

La typologie intégrée à l'intérieur du bâtiment est une composition de différents cellules d'espace. Cette composition permet la répartition du programme au travers des étages, la multiplication des accès et des transversales entre les espaces offre une multitude de lieux et d'opportunités d'implémentation du bâtiment. Cette disposition permet entre autres une grande possibilité d'évolution, une expansion et donc une flexibilité aux besoins.

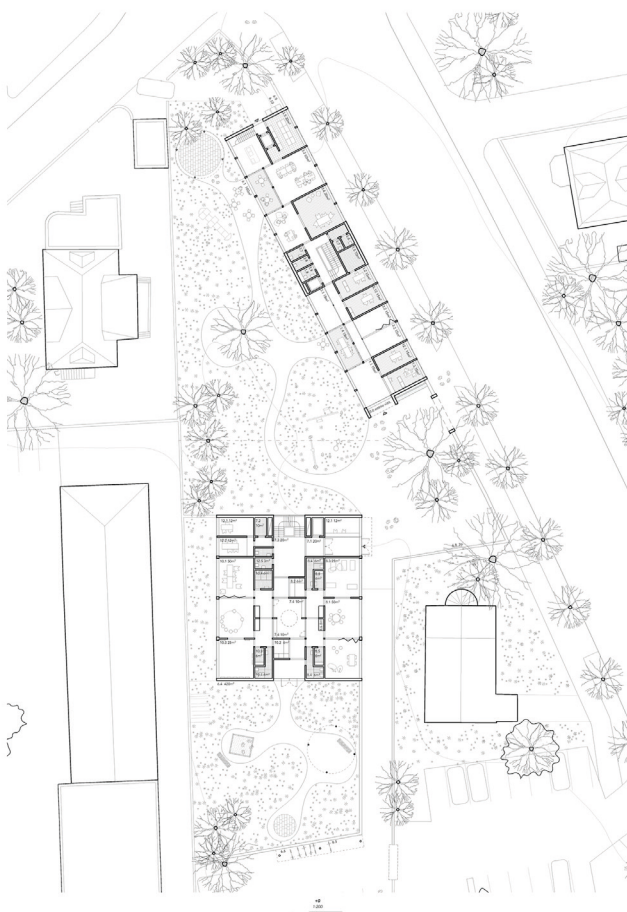
Les espaces de logements et d'activités sont développés autour du même principe typologique afin de répondre à cette demande d'évolution de l'édifice. Les espaces d'activités ainsi que la bibliothèque sont disposés au dernier étage en réponse à leur fonction particulière. Une hauteur ainsi qu'une élévation formelle de la toiture mettent ainsi en avant la réponse d'un aménagement répondant aux attentes sociétales.

Le développement caractéristique du projet se veut rationnel et équilibré, en adéquation avec les exigences de la réglementation en matière de sécurité et de qualité et du volume global de la construction du quai pour un coût maîtrisé.

Cette méthode de construction rationnelle permet la mise en place d'ouvertures généreuses mais répétitive pour encore une fois favoriser la rationalisation des coûts. La rationalité mise en oeuvre ne diminue en rien la qualité des deux nouveaux volumes développant chacun un caractère bien défini.

Une protection solaire adéquate permet d'éviter toute surchauffe des bâtiments durant la période estivale. La mise en place d'une production de chaleur en adéquation avec les moyens techniques actuels permet de répondre aux diverses normes de développement durable demandées par le maître d'ouvrage. Ces normes et directives doivent être immédiatement relayées au cours de la construction d'habitat d'urgence.

L'association *Saine Famille* démontre par sa longévité que son action est nécessaire et se doit de correspondre aux besoins actuels. Au travers de ce projet, l'association questionne et ouvre la réflexion autour de son identité et de son fonctionnement d'aujourd'hui et de l'avenir. Le projet proposé est le reflet de ce questionnement et compose avec un contenu et un vocabulaire aux riches connotations.



¹ *Storia Civile della Sicilia*, 3. Roma, 1912, vol. 60, at 200-201.



49



4



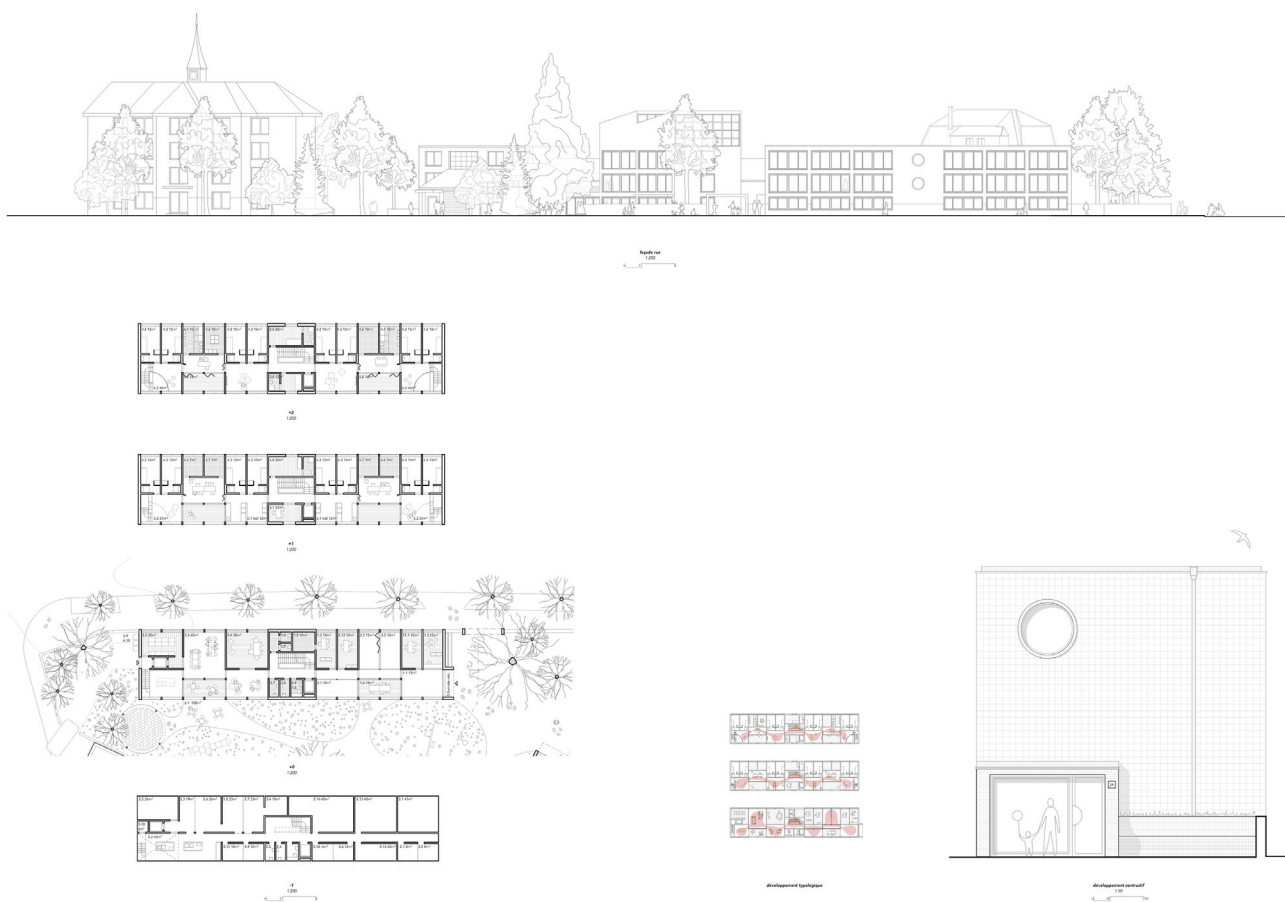
2



4

 Springer

développement typologique

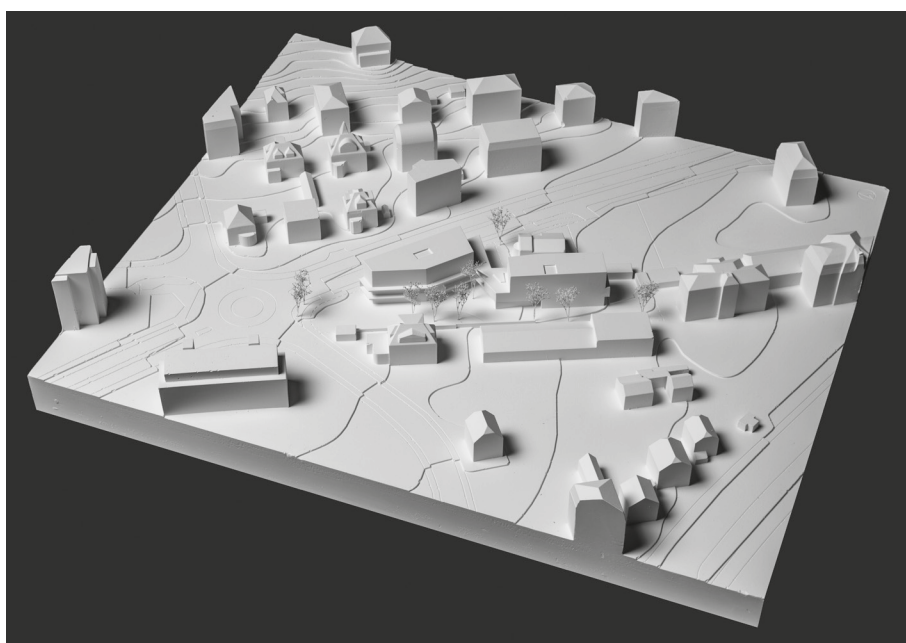


8. PROJETS NON-CLASSES

01. MOEBIUS

WHAT-Studio
8049 Zurich

Collaborateurs :
A. Filhol



02. HANSEL & GRETEL

Apotheker & Michon architectes
1020 Renens

Collaborateurs :
Xavier Apotheker
Pascal Michon

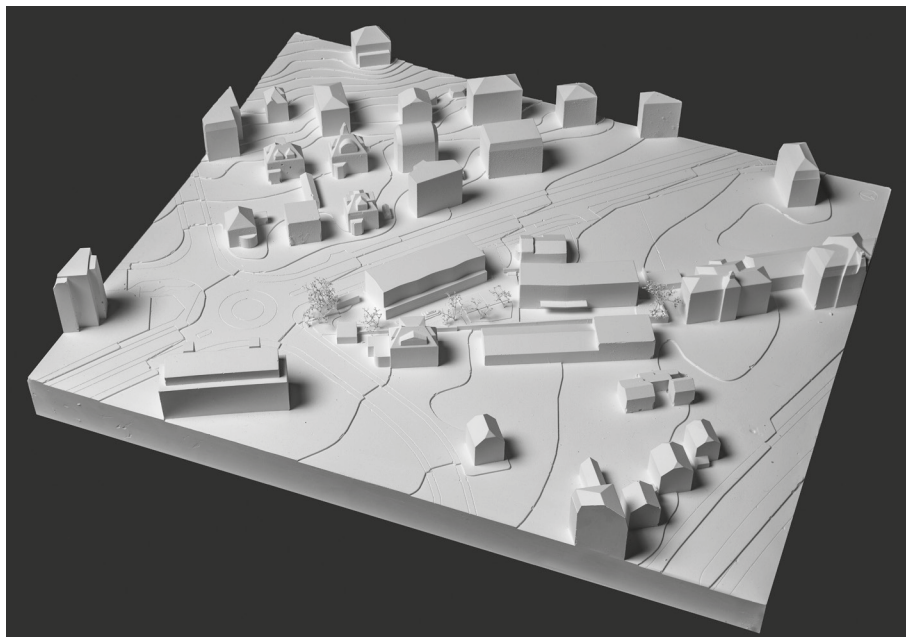


03. AVRIL

MAO Architectes
MUE Architectes
avec Florence Peucat, paysagiste
75010 Paris

Collaborateurs :

Fabien Brissaud
Arnaud Schelstraete
Frédéric Garrigues
Audrey Noel
Emilie Grogery



04. E LA NAVE VA

Atelier Arthys
1003 Lausanne

Collaborateurs :

Thierry Savoy

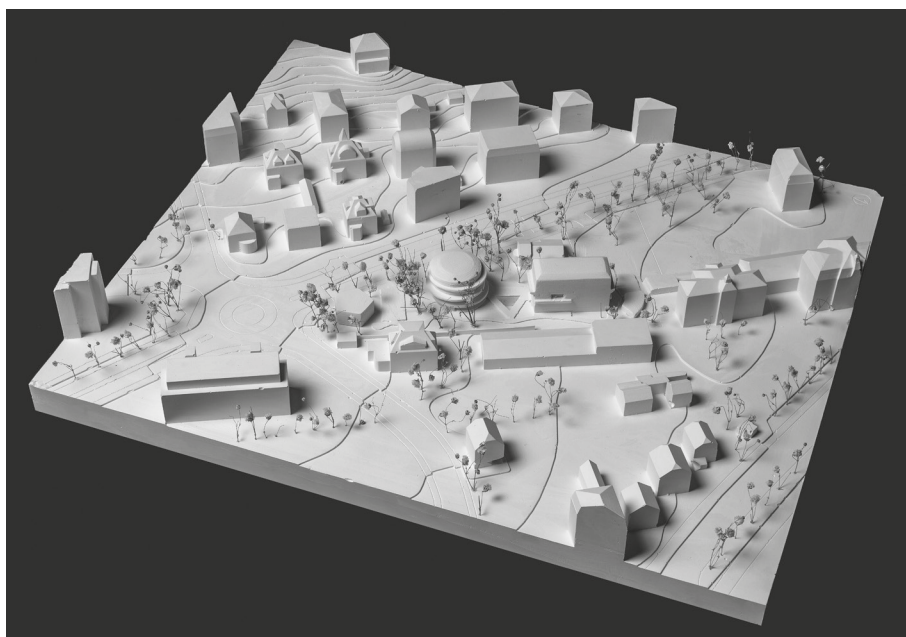


08. bosquet

João Carlos Teixeira Alves
1205 Genève

Collaborateurs :

João Carlos Teixeira Alves

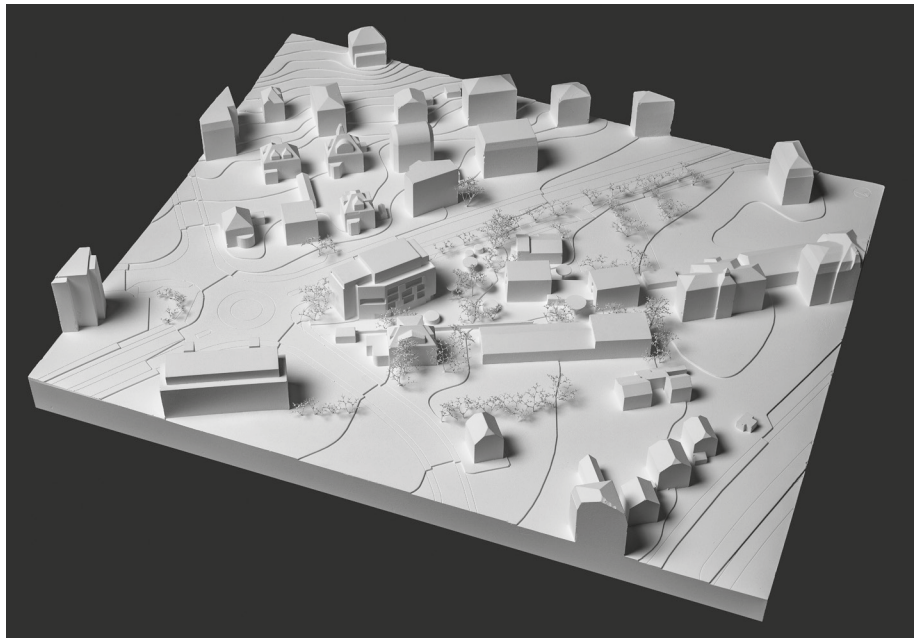


09. vert comme le pisé

ARCHI-DT SA
1820 Montreux

Collaborateurs :

Joe Filippone
Raphael Cachin
Philippe Roza
Tom Josset
Karim Wolfensberger

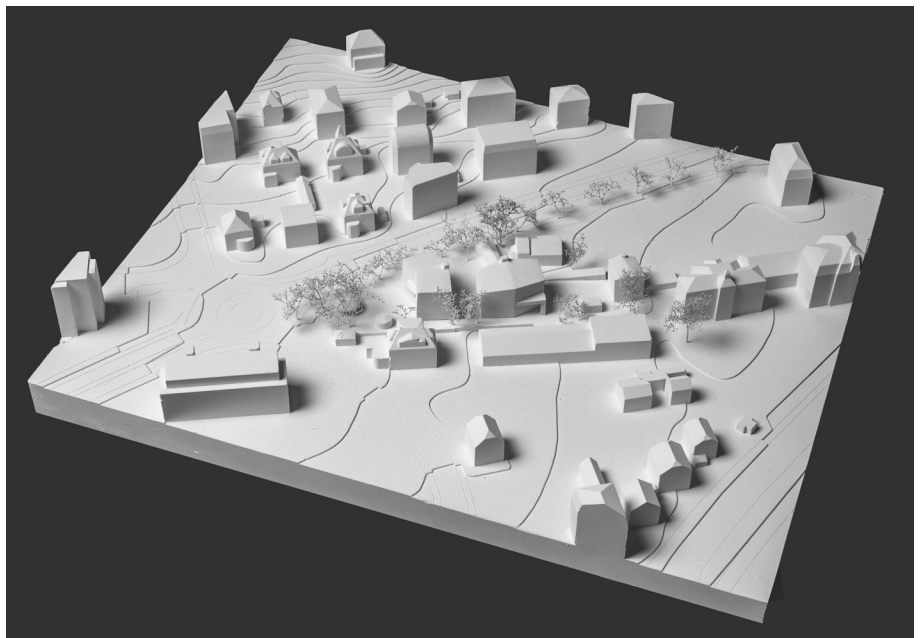


10. «LES CLOCHERS DE MARTINVILLE»

After-hours Architecture
1005 Lausanne

Collaborateurs :

Benoît Jacques

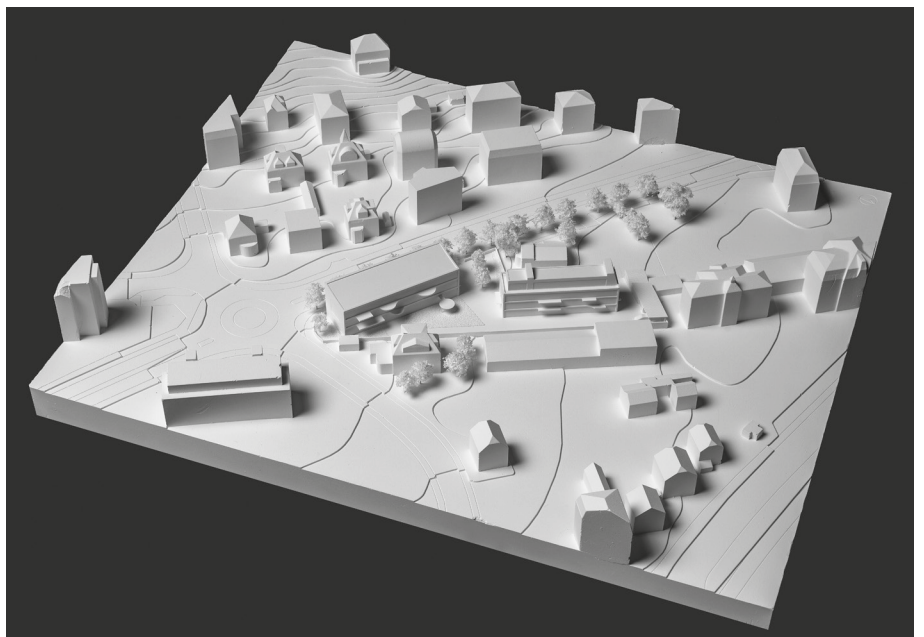


11. Faunes

Figura + Noël Picaper
44200 Nantes

Collaborateurs :

Judith Busson
François Cattoni
Noël Picaper



12. GALETS

dettling péléraux architectes
1007 Lausanne

Collaborateurs :

Astrid Dettling
Jean-Marc Péléraux
Patrick Wenger
Adèle Moret
Lorenzo Marzano
Caroline Sicre
Gaëlle Jenni
Yamina Sam



13. Les copains d'abord

Atelier Gamme Architecture
1001 Lausanne

Collaborateurs :

Aureliano Ramella
Gilles Caron
Didier Caron
Sophia Tusumba
Antoine Depeyre
Hakan Ozdemir



14. A L'ABORDAGE

Michel Nunes Architecte &
Blerd Zeqiraj Architecte
1217 Meyrin

Collaborateurs :

Eglant Zeqiraj

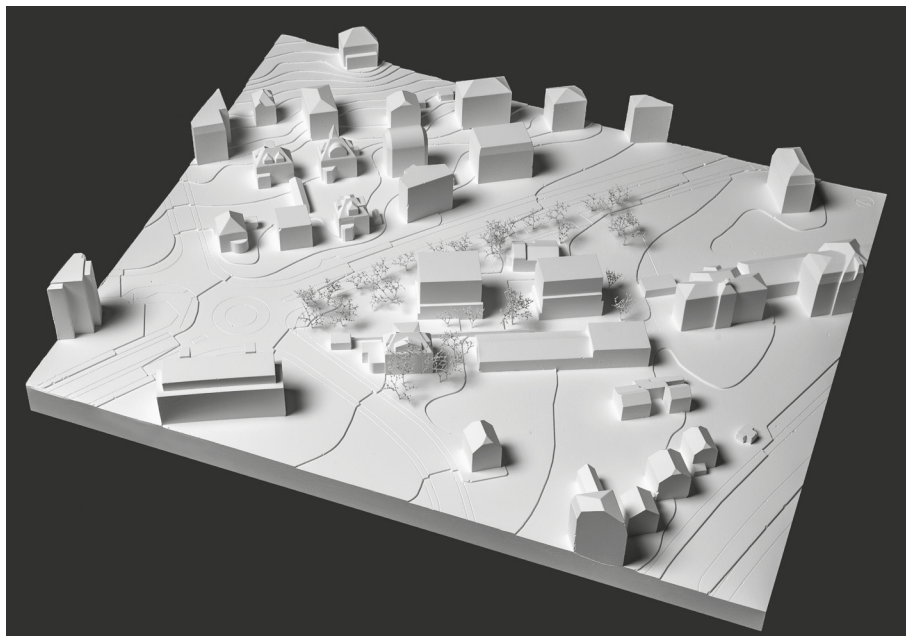


15. Dupond et Dupont

Stendardo Menningen Architectes
1227 Les Acacias

Collaborateurs :

Adrien Menningen
Daniele Stendardo
Sylvère Menningen
Angel Lallana Diez-Canseco
Blanca Perez

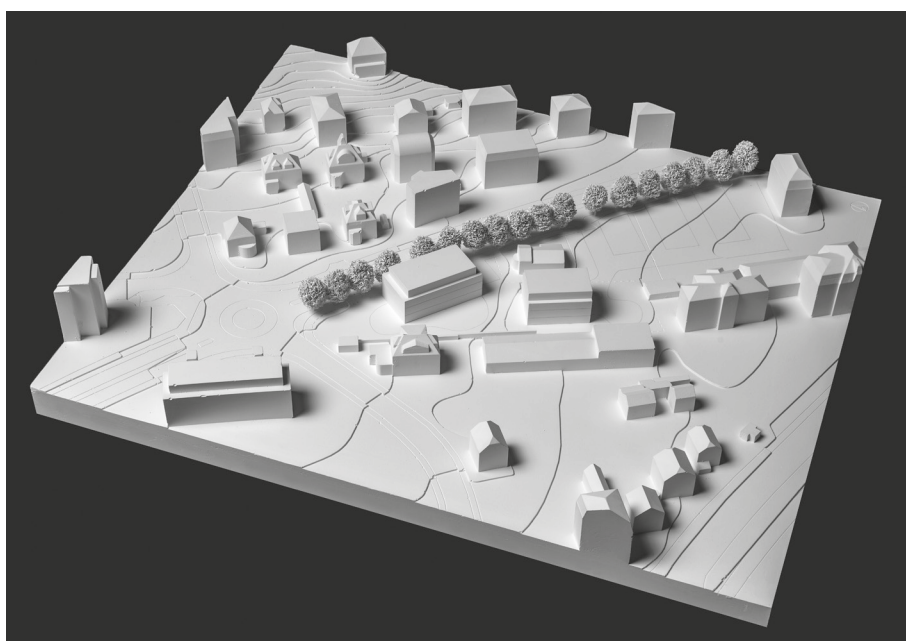


16. RUBIK'S CUBE

Tiago Dias architecte hes
1007 Lausanne

Collaborateurs :

Pierre Alexandre Monod
Vincent Gentizon



**17. UNE MAISON COMME
LES AUTRES**

DAN Architectes Sàrl EPF SIA
1003 Lausanne

Collaborateurs :

Dany Roukoz
Paul Douaihy
Hesham Samir
Diana Doumit
Romy Khallouf
Romeo Chahine

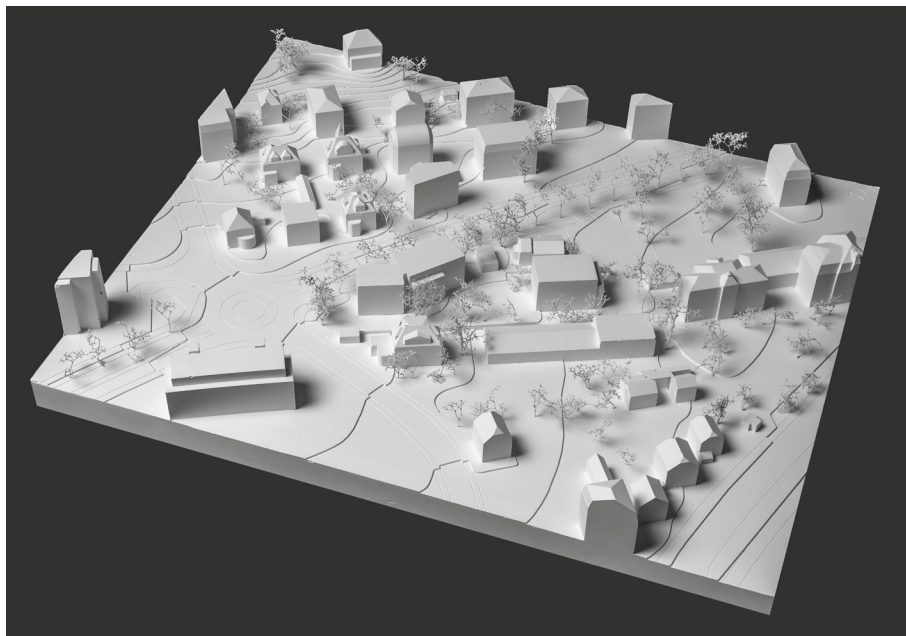


18. YATZY

Lucien Favre Architecte EPFL-SIA
1004 Lausanne

Collaborateurs :

Lucien Favre
Pierre Chèvremont
Lucius Delsing

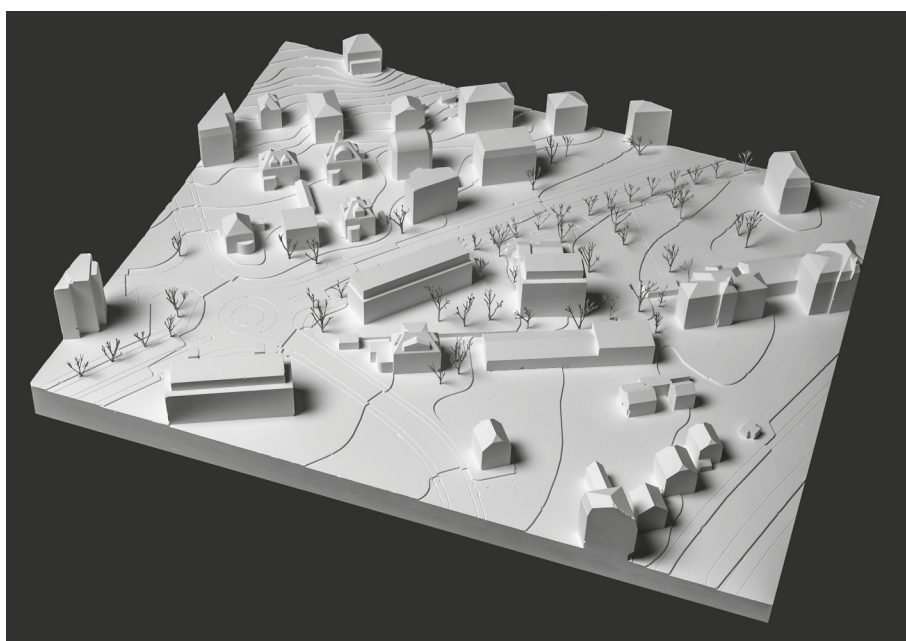


19. Allegra et le Scarabée

Guillaume Guisan
8003 Zurich

Collaborateurs :

Guillaume Guisan
Andreas Winzeler

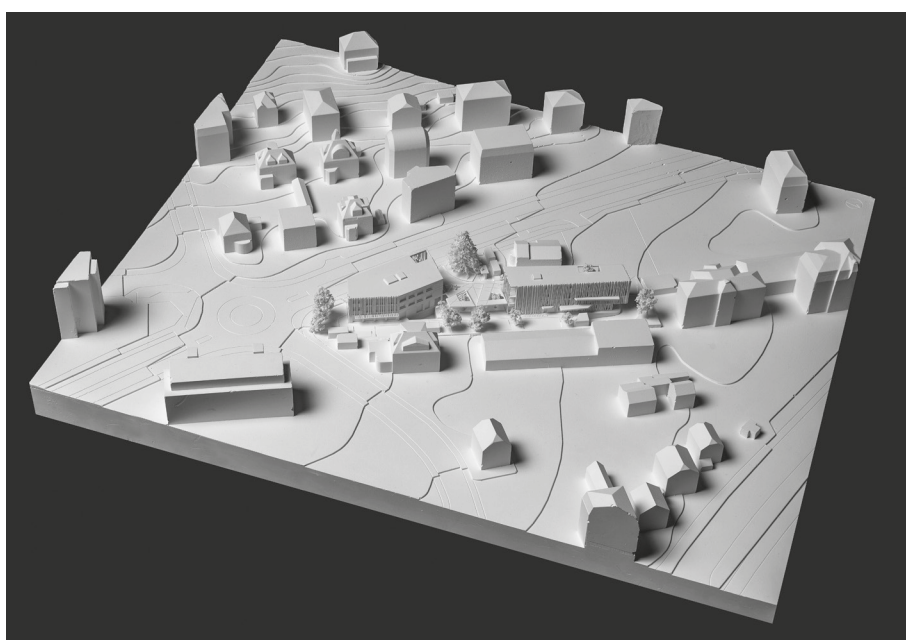


21. Itus

Pool Gestarc Sàrl &
Kephas Architecture SA
1219 Châtelaine

Collaborateurs :

Jean-Jacques Richter
André Vallon
Lorenzo Donatelli

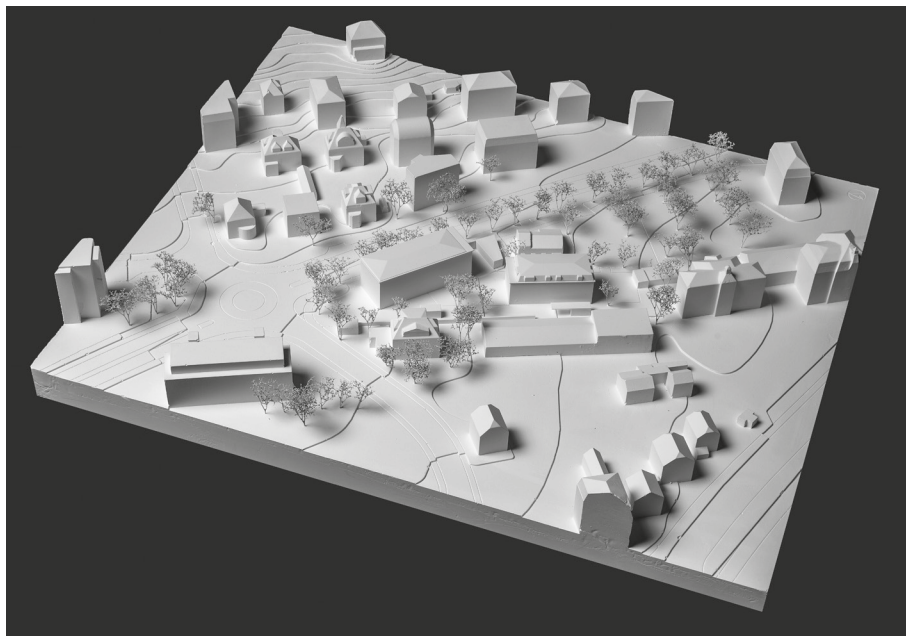


**23. Dis maison, dis ville, dis
n'importe quoi mais dis les gens!**

Alain Wolff architectes
1003 Lausanne

Collaborateurs :

Claartje Vuurmans
Marina Hokari
Marjolaine Obrist
Benoit Busschaert

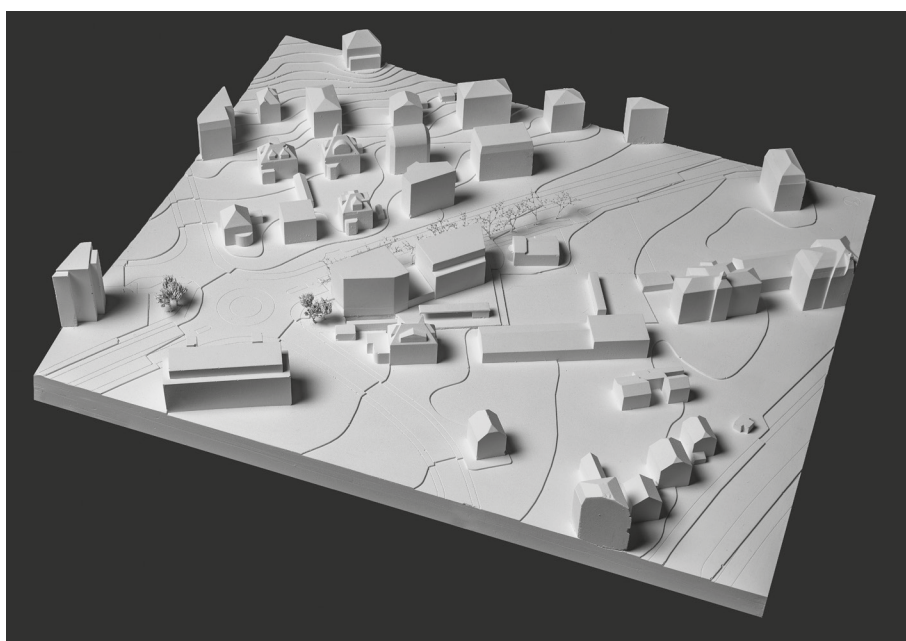


24. Ubuntutu

CARPE, collectif d'architecture
participative et écologique
1020 Renens

Collaborateurs :

Charlotte Schusselé
Marco Sonderegger
Bastien Thorel

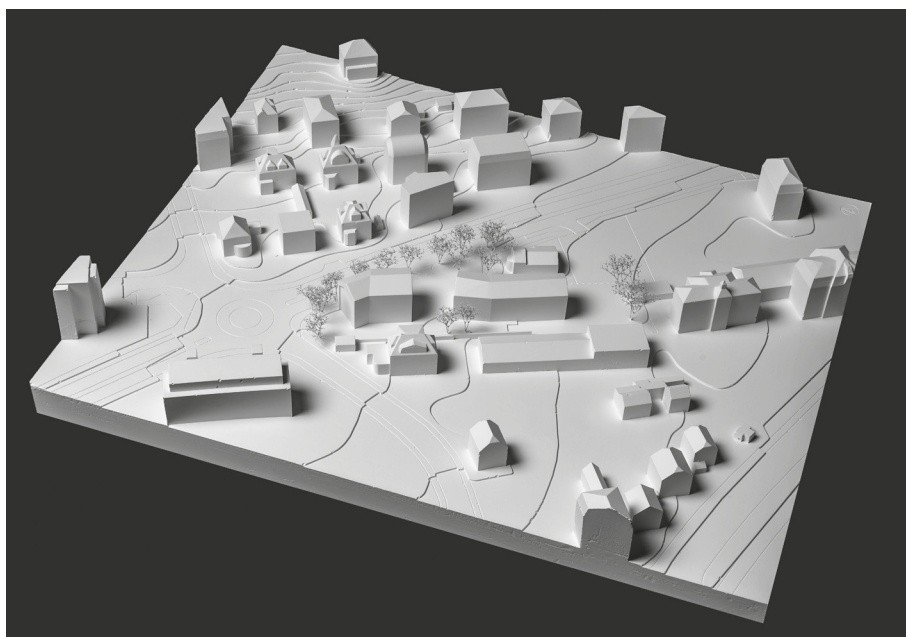


25. Il était une fois...

Christophe Oppliger, ABA Partenaires SA
1003 Lausanne

Collaborateurs :

Sophie Vico
Marianne Esposito
Mathilde Porté



26. TWINS

Omar Trinca Architecte EPF SIA
1003 Lausanne

Collaborateurs :

Mathieu Maréchal
Gleb Kolesnikov



27. Toit & Moi

Krüger & Kazan Sàrl
1006 Lausanne

Collaborateurs :

Drita Aliu
Alexandre Hegedus
Susan Kazan
Ziad Kazan
Katharina Krüger

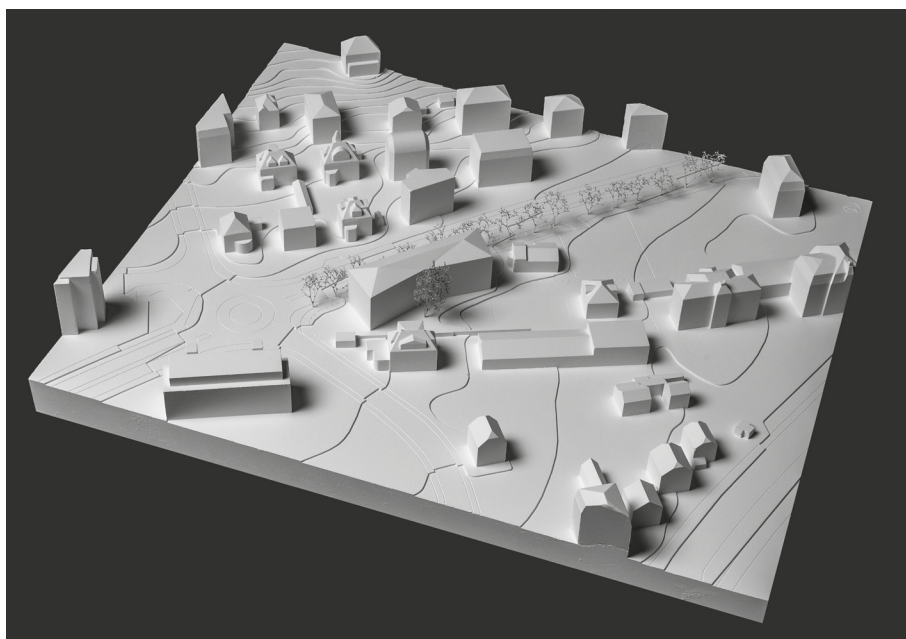


28. TILLEUL

NAN ARCHITEKTUR S.À.R.L.
NANDITA B. BOGER DIPL. ARCH.
ETH / SIA
3234 Vinelz

Collaborateurs :

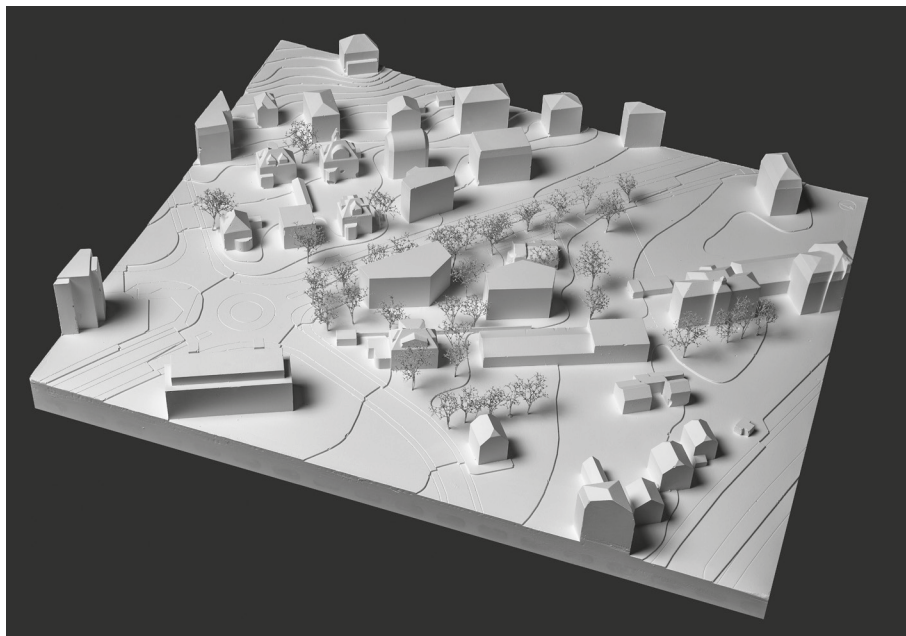
Nandita Boger
Daniel Schwab
Ivo Sollberger



29. LINA ET OLIVIA
COMAMALA ISMAIL
ARCHITECTES SàRL
2800 Delémont

Collaborateurs :

Laure Juillerat
Cornelius Thiele
Mélanie Baptista
Toufiq Ismail-Meyer
Diego Comamala



31. DEUX EN UN
STUDIOV9
Produit de Poffet Sàrl
2502 Biel/Bienne

Collaborateurs :

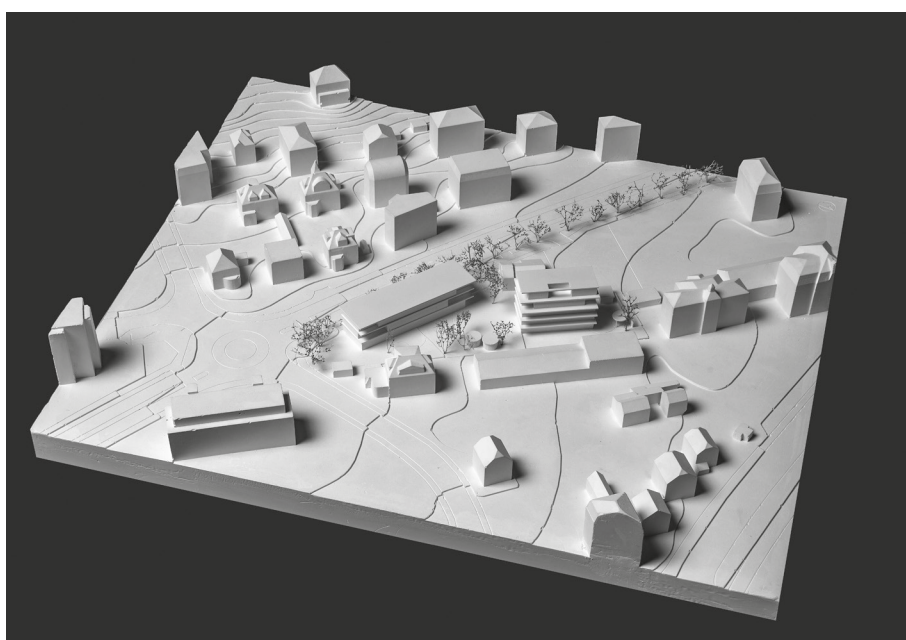
Bastien Jeandrevin
Roberto Mazza
Tanguy Poffet
Sacha Rouiller



34. DIALOGUE
Lateltin Monnerat architectes SA
1700 Fribourg

Collaborateurs :

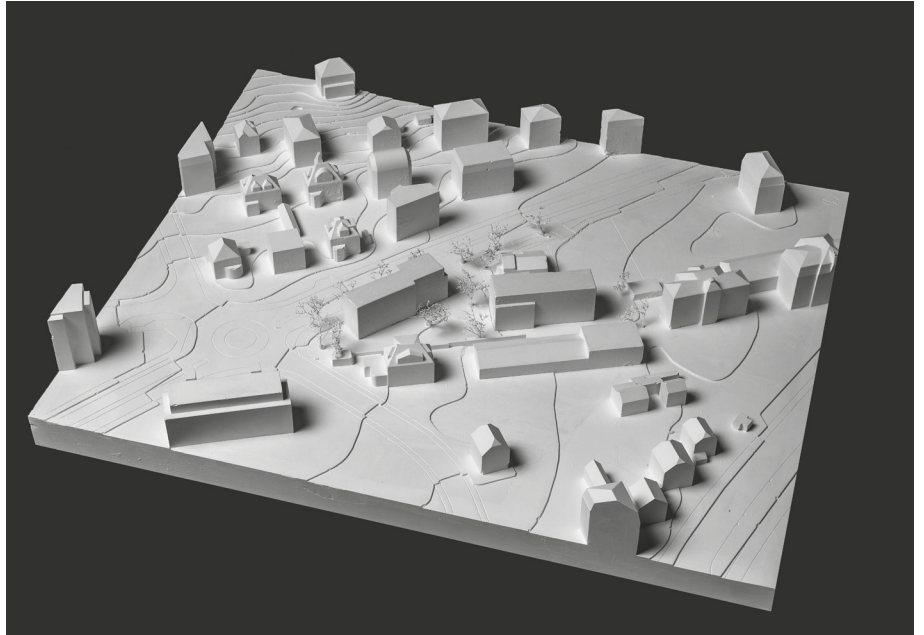
Jean-François Monnerat
Jean-Paul Varidel



35. Faux Jumeaux
FACADE ARCHITECTES
75005 Paris

Collaborateurs :

Pierre Levy
Gabriel Coin
Camille Bigo
Kelly Retailleau



36. Quatre escaliers et un grand jardin

M. Paul-Antoine Lucas
0178 Oslo

Collaborateurs :

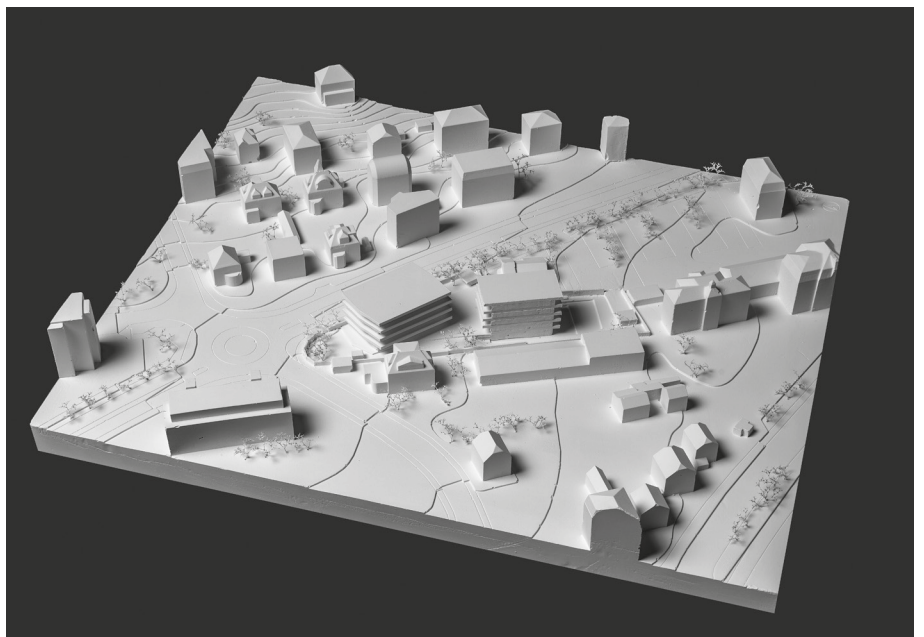
Paul-Antoine Lucas
Bui Quy son



37. dory et nemo
Edem Sessi architecture
1700 Fribourg

Collaborateurs :

Edem Sessi

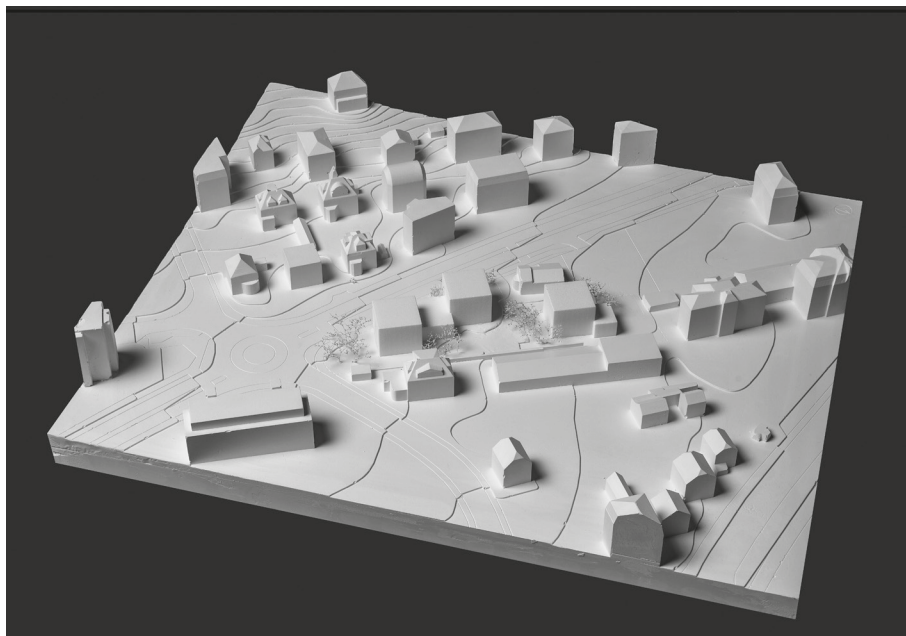


38. LEGO !

GDAP architectes sàrl
1227 Genève

Collaborateurs :

David Gaston
Gonzalo Martinez
Jose Luis Tejedor
Andres Subira



39. KALABASETO

Sylla Widmann Architectes SA
1205 Genève

Collaborateurs :

Gaëtane Lemaire
Benoît Greiner
Yves Beetschen
Marc Widmann
Kristine Sylla Widmann

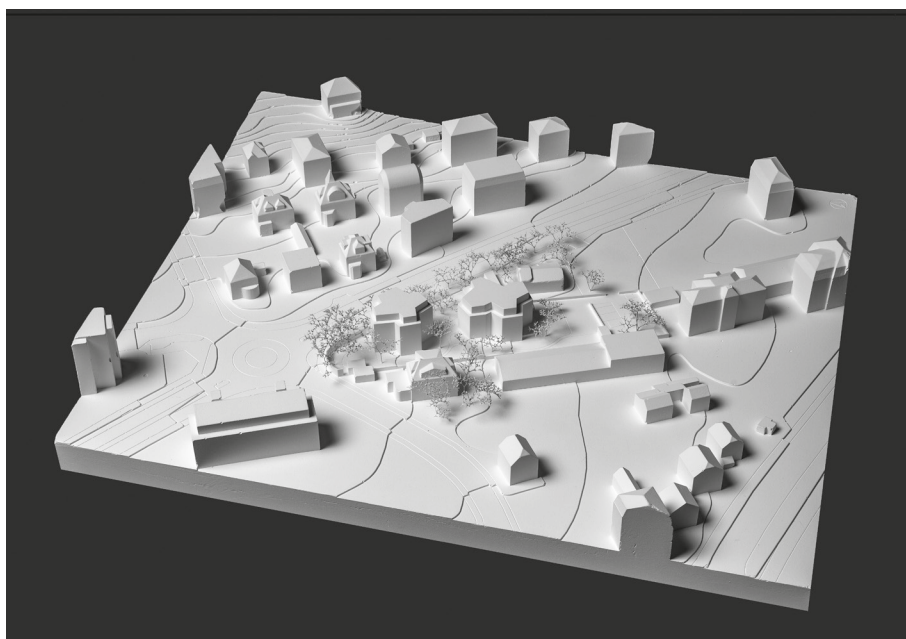


40. Anne-Marie

Cottin Grometto architectes sàrl
1201 Genève

Collaborateurs :

Adrien Grometto
Rémy Cottin
Charles Capré
Duran Bathija
Mathilde Berner



41. A l'unisson

Les ateliers du passage Sàrl
1700 Fribourg

Collaborateurs :

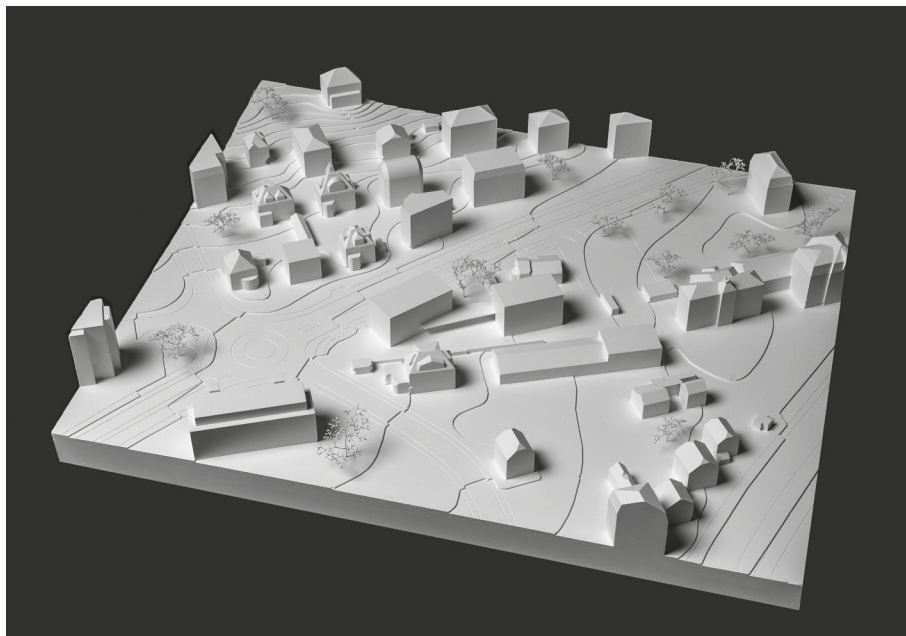
Léonie Ruchet

Cyrille Fasel

Hervé Romanens

Loris Overney

Alexandre Olszak Olszewski



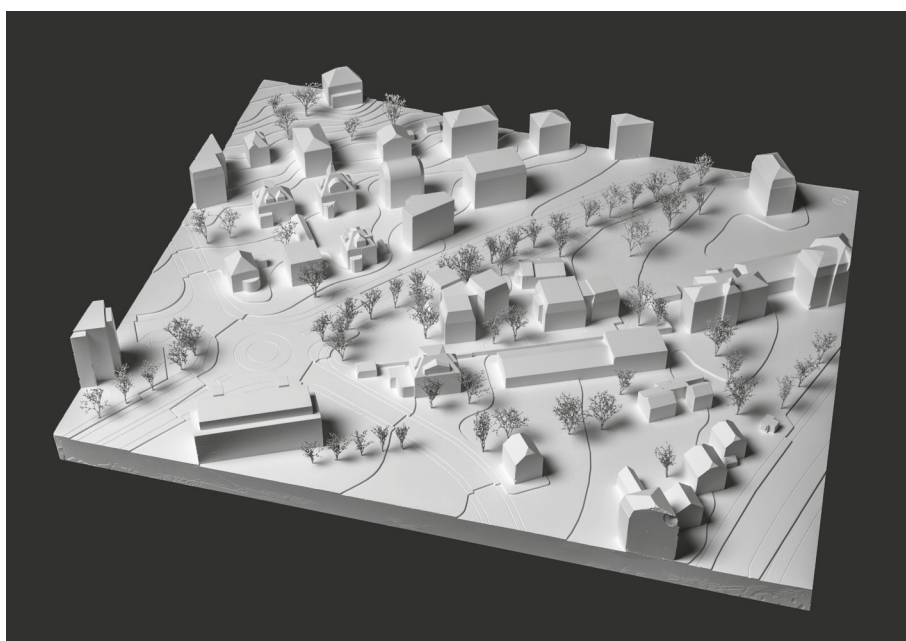
42. QUINTETTE

Paula Valenzuela Mamblona
Miguel Gomez Rojo
Valeria Zamora Marco
1700 Fribourg

Collaborateurs :

Argyro Theodoropoulou

Jonas Leibundgut

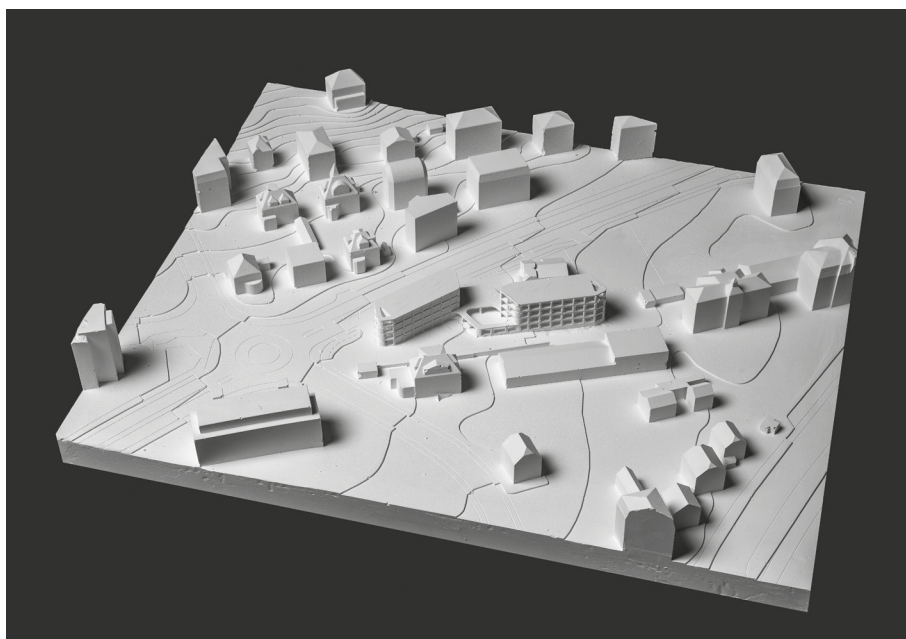


43. Foi YEH

José Borges Cabral
1815 Clarens

Collaborateurs :

José Borges Cabral

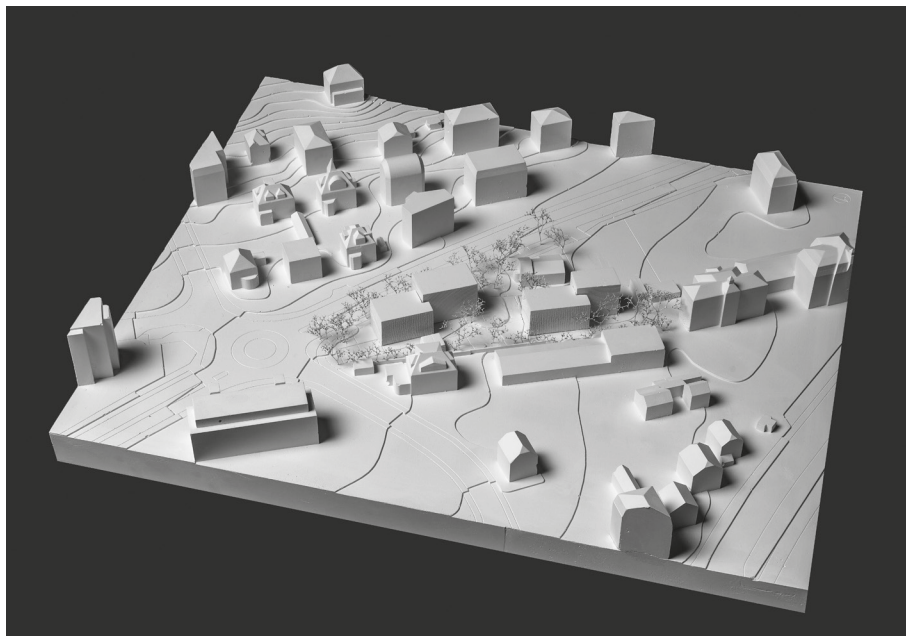


44. Be-Bop & Lula

bertrand sauterel architectes
1530 Payerne

Collaborateurs :

Agnès Collaud
Lucy Jacot
Bertrand Sauterel



45. Ti-Pi

Edouard Rimbaux Architecte &
Agathe Licciardi Architecte
69001 Lyon

Collaborateurs :

Edouard Rimbaux
Agathe Licciardi

